

L'ambiguïté des relations entre Nicolas Sarkozy et les pays du Golfe

Entre promotion des droits de l'homme et exigences
commerciales

Mémoire réalisé par
Lara Piette

Promoteur(s)
Professeur Amine Ait-Chaalal

Lecteur(s)
Professeur Tanguy de Wilde d'Estmael

Année académique 2017-2018
**Master en sciences politiques, orientation relations internationales à finalité
action humanitaire**

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Lu et approuvé,

Remerciements

Par ces quelques lignes, je souhaite remercier chaleureusement et manifester ma reconnaissance aux quelques personnes qui ont soutenu l'élaboration de ce mémoire :

Le Professeur Amine Ait-Chaalal, promoteur de ce mémoire, pour son temps, son suivi et sa bienveillante attention,

Ma mère, pour sa patience et son soutien indéfectible tout au long de ces années universitaires,

Mon oncle, pour ses nombreuses lectures et relectures pointilleuses et avisées,

Aude Berhin, Mathilde Guillaume, Jill Saussus et Manon Petit pour leur écoute et leur optimisme.

Table des matières

Introduction	6
Chapitre 1 : contexte historique.....	9
Politique étrangère de la France : grandes tendances et évolutions	9
La politique arabe de la France : du Général de Gaulle à Nicolas Sarkozy	11
<i>Historique des relations entre la France et le Golfe : l'Arabie Saoudite, le Qatar et les Emirats Arabes Unis.....</i>	<i>17</i>
Chapitre 2 : la politique étrangère de Nicolas Sarkozy.....	23
La politique étrangère sous Nicolas Sarkozy.....	23
<i>Présidentialisation de l'exercice du pouvoir et marginalisation progressive du Quai d'Orsay.....</i>	<i>23</i>
<i>La "rupture" politique de Nicolas Sarkozy</i>	<i>25</i>
La "politique arabe" de Nicolas Sarkozy	31
<i>Union pour la Méditerranée.....</i>	<i>32</i>
<i>Révolutions arabes.....</i>	<i>36</i>
<i>Syrie</i>	<i>38</i>
<i>Libye</i>	<i>41</i>
<i>Israël / Palestine</i>	<i>44</i>
Chapitre 3 : Nicolas Sarkozy et le Golfe	47
Introduction.....	47
<i>La France, pays exportateur d'armement.....</i>	<i>47</i>
<i>La France et les pays du Golfe : la continuité d'une tradition.....</i>	<i>48</i>
<i>Les différentes formes de soutien à l'export de l'Etat français</i>	<i>49</i>
<i>Contrats d'Etat à Etat.....</i>	<i>51</i>
Les relations de la France de Nicolas Sarkozy avec le Golfe	52
<i>Le Qatar</i>	<i>52</i>
<i>Les Emirats arabes unis.....</i>	<i>56</i>
<i>L'Arabie Saoudite.....</i>	<i>57</i>
Chapitre 4 : Ventes d'armement, realpolitik et morale	61
Cadre légal des ventes d'armement.....	61
Les ventes d'armes : un impératif d'Etat.....	62
Les liaisons dangereuses.....	65
Morale et relations internationales : deux objectifs irréconciliables ?	67
Nicolas Sarkozy et les droits de l'homme	71
Conclusion	74
Bibliographie	77

Introduction

Ce 21 mars 2018, l'ancien Président de la République Nicolas Sarkozy était mis en examen pour "corruption passive et financement illégal de campagne électorale" ainsi que pour "recel de détournement de fonds publics libyens". Accusé d'avoir bénéficié de financements occultes du colonel Kadhafi – dictateur abattu en 2011 par une intervention internationale autorisée par les Nations Unies et menée entre autres par la France – pour sa campagne présidentielle de 2007, les juges soupçonnent "un réseau d'intermédiaires internationaux douteux, rompus aux affaires de ventes d'armes et aux contrats commerciaux assortis de commissions occultes, en lien avec plusieurs des plus proches collaborateurs de M. Sarkozy lorsqu'il était ministre de l'intérieur et préparait sa campagne de 2007"¹.

A son arrivée au pouvoir, Nicolas Sarkozy s'était pourtant présenté comme le Président de la rupture et du changement. Contrairement à ses prédécesseurs, il voulait être le Président de la France des droits de l'homme. Lors de son discours d'investiture au Congrès de l'UMP, le 14 janvier 2007, il affirmait alors : "Je ne crois pas à la 'realpolitik' qui fait renoncer à ses valeurs sans gagner des contrats [...]. Je ne veux être le complice d'aucune dictature à travers le monde"².

Selon les analystes, le discours tenu par Nicolas Sarkozy au début de son mandat marque un tournant dans la prise en compte de préoccupations éthiques dans la formulation de la politique étrangère de la France. Dans les mois qui suivent sa prise de fonction, cependant, on assiste à une présidentialisation extrême de l'exercice du pouvoir, qui s'accompagne d'une forme de diplomatie parallèle menée par les plus proches conseillers du Président. Ce cercle d'intimes s'occupe en majeure partie de la diplomatie économique : la négociation de grands contrats.

¹ *Nicolas Sarkozy mis en examen : l'indispensable justice*, Paris : Le Monde, 22 mars 2018, https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/03/22/mise-en-examen-de-nicolas-sarkozy-indispensable-justice_5274759_3232.html#meter_toaster, consulté le 30 mai 2018

² *Le discours d'investiture de Nicolas Sarkozy*, Paris : Le Monde, 15 janvier 2007, https://www.lemonde.fr/societe/article/2007/01/15/le-discours-d-investiture-de-nicolas-sarkozy_855369_3224.html, consulté le 30 mai 2018

Le Président de la République n'est pas seulement le représentant de tous les Français, il est également le plus grand représentant commercial des grandes entreprises d'armement françaises. Mais quels poids pèsent alors les droits de l'homme face à plusieurs milliards d'euros de contrats ? Quelle place réserver à des considérations éthiques dans l'exécution de la politique étrangère d'un Etat ? Comment formuler une politique étrangère qui tiendrait compte de ces deux impératifs à la fois ?

Ce travail a pour ambition d'étudier les relations de la France avec les pays du Golfe sous la présidence de Nicolas Sarkozy, en termes de droits humains d'une part, et d'exigences commerciales d'autre part.

Le choix de ce mémoire s'est naturellement porté sur la France, historiquement considérée comme le pays des droits de l'homme. Les pays du Golfe, quant à eux, sont des partenaires économiques incontournables de la République depuis plusieurs décennies, et ils consacrent qui plus est une part très importante de leurs revenus nationaux à leur budget militaire. Nous nous concentrerons ici sur les cas du Qatar, de l'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis. En outre, ces monarchies sont aussi régulièrement critiquées pour leur respect des droits humains et le caractère peu démocratique de leurs régimes.

Afin de répondre à cette problématique, nous reviendrons dans un premier temps sur les grandes tendances et évolutions de la politique étrangère française depuis l'avènement de la Vème République. Nous inscrirons ensuite notre thématique dans un cadre historique et contextuel, en situant les relations diplomatiques entre la France et la région du Golfe depuis la fin du 19ème siècle et, plus particulièrement, la place réservée aux contrats d'armement.

Dans un deuxième temps, notre recherche s'axera sur la politique étrangère du Président Nicolas Sarkozy, caractérisée par une concentration des pouvoirs extrême ainsi que par une volonté de rupture et une omniprésence sur les questions internationales. Nous nous attarderons ensuite sur les grandes lignes de sa politique arabe, et aborderons ainsi l'Union pour la Méditerranée, la gestion des révolutions arabes, ainsi que les relations du Président avec la Syrie, la Libye, Israël et la Palestine.

Dans un troisième temps, nous nous intéresserons à la diplomatie de Nicolas Sarkozy dans la région du Golfe elle-même, plus particulièrement à travers le prisme des relations commerciales et des ventes d'armement. Nous évoquerons les démarches mises en place par le Président afin d'intensifier les relations stratégiques de la France avec le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, puis nous tenterons de conclure sur les résultats des efforts investis.

Enfin, le dernier chapitre de ce mémoire s'attèlera à définir le débat qui existe aujourd'hui autour de la vente d'armes par la France aux pays du Golfe : après avoir délimité le cadre légal des ventes d'armement en France, nous exposerons les différents arguments invoqués par l'Etat français pour justifier le soutien étatique aux exportations d'armement, présentées comme un impératif d'Etat. Ensuite, nous évoquerons la rhétorique utilisée par les diverses ONG et organisations protectrices des droits humains pour condamner et discréditer ces exportations, ainsi que les risques stratégiques que représentent pour la France ces ventes d'armement. Afin de donner plus de profondeur à nos propos, nous placerons notre problématique au coeur d'un débat plus large : celui de la dialectique entre la morale et la politique. Pour conclure, nous tenterons de faire le bilan du mandat de Nicolas Sarkozy en termes de promotion et de respect des droits humains à travers l'exécution de sa politique étrangère.

Ce mémoire de synthèse a été réalisé dans le cadre d'une recherche théorique se basant sur une revue de la littérature existante. Cependant, compte tenu du caractère sensible des informations à récolter – la vente d'armement opérant souvent dans le cadre d'une diplomatie discrète, à travers divers réseaux et intermédiaires – l'utilisation de sources scientifiques à cet égard s'est parfois révélée complexe, et une attention toute particulière a ainsi dû être consacrée à éviter le recours à des sources journalistiques ou d'investigation n'apportant pas la solidité méthodologique d'une bibliographie plus critique et objective.

Chapitre 1 : contexte historique

Politique étrangère de la France : grandes tendances et évolutions

Bien que la conduite d'une politique étrangère ne puisse se défaire d'une part essentielle de réactivité – elle doit en effet continuellement s'adapter à son environnement – il est possible de retrouver, pour chaque Etat, des lignes directrices guidant la diplomatie au fil des siècles.

Depuis le début de la Vème République, la France aurait vu l'émergence d'une doctrine "gaullo-mitterrandiste" dans la façon de mener sa politique étrangère. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères sous le gouvernement de Lionel Jospin (1997-2002), qualifie les fondements de cette doctrine de la façon suivante : "la France est un pays occidental, mais elle n'est pas que cela. Elle est amie, alliée des Etats-Unis, mais elle n'est pas alignée. Elle est un membre essentiel de l'Union européenne, un de ses moteurs, mais elle n'est pas que cela. Elle a aussi son histoire, ses intérêts propres, son autonomie de pensée et de décision, sa culture [...]".³ Selon Pascal Boniface, directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques, cet axe gaullo-mitterrandien accorderait notamment une grande importance au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ainsi qu'à la capacité d'un Etat à tenir tête aux superpuissances.⁴ La France se voudrait donc indépendante dans sa prise de décision, vue comme un pays "qui ne transige pas avec ses principes"⁵. Parmi ces principes, on retrouve entre autres, selon Dominique de Villepin – ministre des Affaires étrangères sous la présidence de Jacques Chirac (2002-2004) – l'indépendance, le dialogue et la responsabilité multilatérale.⁶

Malgré sa volonté d'indépendance, la France doit tenir compte de certains paramètres de son environnement dans l'élaboration de sa politique étrangère. Selon

³ SEMO Marc, Hubert Védrine : "Un pays qui ne défend pas ses intérêts n'est pas pris au sérieux quand il invoque ses valeurs", Paris : Libération, 29 mai 2015, http://www.liberation.fr/planete/2015/05/29/un-pays-qui-ne-defend-pas-ses-interets-n-est-pas-pris-au-serieux-quand-il-invoque-ses-valeurs_1319386, 29 avril 2017

⁴ Pascal Boniface : "La France rayonne lorsqu'elle défend l'intérêt général de façon compatible à son intérêt national", Paris : Libération, 9 mars 2017, <http://www.iris-france.org/90133-la-france-rayonne-lorsquelle-defend-linteret-general-de-facon-compatible-a-son-interet-national/>, 29 avril 2017

⁵ Ibid.

⁶ BONIFACE Pascal, "Mémoires de paix pour temps de guerre" – 3 questions à Dominique de Villepin, Paris : Mediapart, 23 février 2017, <https://blogs.mediapart.fr/pascalboniface/blog/230217/memoire-de-paix-pour-temps-de-guerre-3-questions-dominique-de-villepin>, 29 avril 2017.

Frédéric Charillon, professeur à Sciences Po Paris et à l'ENA, ceux-ci sont, depuis la fin de la guerre froide, au nombre de trois.

D'abord, la diplomatie française s'inscrit indéniablement dans un cadre européen. Si l'on reproche souvent à l'Europe de ne pas avoir de politique étrangère commune, cela ne permet pas pour autant à la France d'agir sans en tenir compte. En effet, c'est "cette absence même [qui] devient le problème [...], la lacune à corriger"⁷. La République, au risque de tacher son image internationale, ne peut prendre de décision qui irait à l'encontre de la majorité des opinions publiques européennes, comme l'a montré l'exemple de l'intervention en Libye de Nicolas Sarkozy, en 2011.

Ensuite, la France doit composer avec la première grande puissance mondiale, les Etats-Unis. Si ces derniers sont un partenaire indispensable dans de nombreux domaines, l'histoire des relations entre ces deux pays est marquée par de profonds désaccords en matière de politique extérieure.⁸ Hubert Védrine résume ces relations sous la formule suivante : "amis, alliés, mais pas alignés"⁹.

La troisième composante de la politique étrangère française se situe dans le caractère toujours plus multilatéral des relations internationales en général. Depuis Jacques Chirac, la France reconnaît toujours un peu plus l'importance de la communauté internationale et du droit qui l'accompagne dans l'élaboration de sa politique extérieure.¹⁰ Son siège permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies révèle de façon claire le rang de la France comme puissance globale.¹¹

Cette troisième composante – la multilatéralisation du processus de décision de la politique étrangère – a notamment poussé la France à s'engager sur des enjeux de plus en plus transversaux : la promotion de la démocratie, la défense des droits de l'homme, la lutte contre le terrorisme, la préservation de l'environnement,...¹² Pour certains analystes, la prise en charge de ce type de thématiques traduirait une apparente préoccupation de la France pour des considérations de plus en plus éthiques dans la formulation de sa politique étrangère. Jacques Chirac, déjà à

⁷ CHARILLON Frédéric, "La politique étrangère de la France. D'une puissance de blocage à une puissance de proposition ?", *Etudes*, 2005, vol. IV, n°402, p. 451

⁸ Id., p. 452

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Id., p. 453

¹² Id., p. 454

l'époque de sa présidence, fait de nombreux efforts pour soutenir "la diversité culturelle, l'environnement, le dialogue des cultures"¹³ dans les dossiers qu'il défend. Cette tendance s'affirme particulièrement sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Son discours d'investiture, le 6 mai 2007, fait à maintes reprises allusion aux droits de l'homme.¹⁴

Pour d'autres cependant, la globalisation de l'agenda diplomatique français serait simplement le signe d'un affaiblissement de son hard power.¹⁵ En effet, celle-ci ne serait qu'une "politique de compensation, visant à masquer une perte d'influence sur les dossiers de Realpolitik"¹⁶.

Outre ce volet éthique, un autre compose, depuis plusieurs décennies cette fois, la ligne directrice de la politique étrangère française : les exportations d'armements. Si ces ventes servent en premier lieu à stimuler l'économie française, elles ont aussi des objectifs politiques. D'abord, parce qu'elles permettent "de maintenir en activité constante des branches indispensables pour disposer d'une défense indépendante"¹⁷. Ensuite, parce qu'elles contribuent à la visibilité de la France sur la scène mondiale, qui plus est "dans une zone jugée vitale pour les approvisionnements énergétiques"¹⁸ ; en effet, à partir des années 1970, le monde arabe devient un client majeur de la France pour l'armement, et constitue dorénavant un volet important de "la politique arabe"¹⁹ de la France.

La politique arabe de la France : du Général de Gaulle à Nicolas Sarkozy

L'existence d'une "politique arabe" de la France est un concept loin de faire l'unanimité. Pour certains, la France est fondamentalement "pro-arabe", pour

¹³ CHARILLON Frédéric, "L'éthique : le nouveau mot d'ordre de la politique étrangère française ?", *Revue internationale et stratégique*, 2007, vol. III, n°67, p. 89

¹⁴ Id., p. 87

¹⁵ CHARILLON Frédéric, "La politique étrangère de la France. D'une puissance de blocage à une puissance de proposition ?", *op. cit.*, p. 457

¹⁶ CHARILLON Frédéric, "L'éthique : le nouveau mot d'ordre de la politique étrangère française ?", *op. cit.*, p. 90

¹⁷ FREMEAUX Jacques, "La France et les exportations d'armements au Proche-Orient de la fin de la guerre d'Algérie à la première guerre du Golfe", *Revue historique des armées*, 2007, n°246, p.113

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Id., p. 111

d'autres, elle est au contraire "pro-israélienne".²⁰ Certains voient à travers le dernier demi-siècle des principes fondamentaux qui se maintiennent. D'autres soutiennent que les variations dans la gestion de la politique étrangère de la France – selon les couleurs politiques et selon les présidences – sont trop importantes pour pouvoir parler d'une "politique arabe" française.²¹ D'aucuns considèrent, comme Hubert Védrine, que l'expression de "politique arabe" ne sert qu'aux historiens, alors que d'autres au contraire, comme Dominique de Villepin, soutiennent qu'elle permet d'avoir une vision nécessaire à une politique étrangère cohérente et efficace.²²

En admettant que l'on puisse parler d'un "Monde arabe" – tant cet ensemble est hétérogène et que chaque pays a sa propre histoire et ses particularités – c'est souvent à partir du Général de Gaulle que l'on situe l'apparition d'une "politique arabe" de la France.

En effet, un peu moins de dix ans après la crise de Suez et la rupture des liens diplomatiques de la France dans la région, l'indépendance de l'Algérie et la condamnation française des conquêtes d'Israël lors de la guerre des Six Jours (en votant, notamment, la résolution 242 du Conseil de Sécurité de l'ONU ordonnant le retrait israélien des territoires conquis) permettent de rééquilibrer les rapports de la France dans cette partie du monde et de rétablir des relations cordiales avec les pays arabes.²³ Cette nouvelle politique arabe s'inscrit plus largement dans une politique tiers-mondiste, et traduit "la volonté de chercher une troisième voie et de situer la France en dehors de la confrontation des blocs américain ou soviétique"²⁴. La réconciliation avec le nationalisme arabe et la reconnaissance d'une identité arabe permet au Général de Gaulle de "déployer une action diplomatique nouvelle et de restaurer l'image de la France au Moyen-Orient"²⁵.

²⁰ MIKAÏL Barah, "Une 'diplomatie du pragmatisme' aux effets limités au Moyen-Orient ?", *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. I, n°77, p. 145

²¹ Ibid.

²² FILIU Jean-Pierre, DE VILLEPIN Dominique, VEDRINE Hubert, L'YVONNET François, *Rendez-vous de l'Histoire du monde arabe. La politique arabe de la France*, Institut du Monde Arabe : Paris, <https://www.youtube.com/watch?v=3-ifmba44Ek&t=1507s>, 20 mai 2016

²³ DALLE Ignace, "Les relations entre la France et le monde arabe", *Confluences Méditerranée*, 2016, vol. I, n°96, p. 15

²⁴ DE NOGARA Guillaume, "L'Arabie saoudite : de la 'politique arabe' à un partenaire stratégique", *Moyen-Orient*, avril-juin 2017, n°34, p. 35

²⁵ KODMANI-DARWISH Bassma, "La France et le Moyen-Orient : entre nostalgie et réalisme", *Politique étrangère*, 1995, n°4, p. 943

Pour l'historien et ancien diplomate Jean-Pierre Filiu le Général de Gaulle a ainsi défini les prémisses d'une politique arabe sans en être lui-même conscient ; c'est en effet dans le chef de Georges Pompidou, son successeur à la présidence française, que le concept est forgé et assumé.²⁶ Georges Pompidou – en fonction à partir de juin 1969 – tente de conserver des rapports bienveillants en terre arabe. Cependant, bien qu'étant ouvertement favorable au retrait israélien des territoires occupés, il pense que son pays, notamment sur le sujet du conflit israélo-palestinien, "n'est plus en mesure [...] de jouer les médiateurs dans cette région du monde"²⁷. Il axe donc sa politique étrangère sur des relations plutôt commerciales, "dans lesquelles les ventes d'armes occupent une place importante"²⁸. C'est sous sa présidence que commencent notamment les achats de l'Irak.²⁹

Mais c'est Valéry Giscard d'Estaing qui est, selon Jean-Pierre Filiu, le véritable exécutif de la "politique arabe" gaullienne.³⁰ Malgré "son entourage largement pro-israélien"³¹, il se montre passablement réceptif à la cause palestinienne, notamment en dénonçant les accords de Camp David de 1978, "qui, à ses yeux, ne peuvent conduire qu'à une paix séparée et qui ont trahi le peuple palestinien"³². Il souligne en outre leur droit à l'autodétermination à Amman, en 1980, ainsi que la nécessité d'associer l'OLP aux négociations.³³ Il fait d'ailleurs voter la France en faveur de l'admission à l'ONU de l'organisation palestinienne.³⁴ Au niveau commercial, Valéry Giscard d'Estaing s'inscrit dans la lignée de ses prédécesseurs en intensifiant les relations commerciales avec le monde arabe et accroît considérablement les contrats d'armement dans le Golfe.³⁵

L'élection de François Mitterrand en 1981 est source d'inquiétude pour plusieurs pays arabes. Les Saoudiens, pour leur part, se méfient de la place qu'il entend

²⁶ FILIU Jean-Pierre, DE VILLEPIN Dominique, VEDRINE Hubert, L'YVONNET François, *op. cit.*

²⁷ DALLE Ignace, "Les relations entre la France et le monde arabe", *op. cit.*, p. 17

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

³⁰ FILIU Jean-Pierre, DE VILLEPIN Dominique, VEDRINE Hubert, L'YVONNET François, *op. cit.*

³¹ DALLE Ignace, "Les relations entre la France et le monde arabe", *op. cit.*, p. 18

³² Id., p. 19

³³ Ibid.

³⁴ PARIS Henri, "La politique de la France au Moyen-Orient", *Géostratégiques*, 2016, Septembre, n°47, p. 54

³⁵ DALLE Ignace, "Les relations entre la France et le monde arabe", *op. cit.*, p. 19

réserver aux communistes au sein de son gouvernement.³⁶ De plus, ses prises de position en tant que ministre de la Justice lors de la guerre d'Algérie questionnent davantage.³⁷ A partir de son élection et au long de ses deux mandats, François Mitterrand fait face à une situation hautement compliquée dans le Proche-Orient : la guerre civile au Liban (1975-1990) et l'invasion israélienne (1982) qui suivra, la crise des otages français (1985-1988), la guerre du Golfe (1990-1991),...³⁸

Malgré une apparente réserve à l'idée d'une politique arabe, il finit, sans le dire, par en mener une dans les faits.³⁹ Pourtant considéré comme "l'ami d'Israël", François Mitterrand sauve Yasser Arafat à deux reprises au Liban, en 1982 et 1983.⁴⁰ Il soutient aussi Gamal Abdel Nasser et Sadam Hussein.⁴¹ En outre, son premier voyage présidentiel est à destination de l'Arabie Saoudite.⁴²

Pour autant, la "politique arabe" de François Mitterrand est qualifiée "d'attentiste"⁴³ et ses quatorze années de pouvoir sont tout de même considérées comme "une parenthèse qu'il convient de refermer pour reprendre une 'politique arabe de la France' dans la tradition gaulliste"⁴⁴. L'arrivée de Jacques Chirac représente cet espoir.

En 1996, ce dernier déclare au Caire qu'il entend "relancer la politique arabe et méditerranéenne de Paris"⁴⁵. Il engage alors la France dans un partenariat euro-méditerranéen – Barcelone 1 – qui vise à densifier les relations entre l'Europe et dix états méditerranéens (le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Syrie, l'Autorité palestinienne et la Turquie). Le bilan de ce partenariat sera cependant mitigé.⁴⁶

Pendant son mandat, la France se retrouve également au cœur de l'élaboration d'un cessez-le-feu mis en place au Liban suite à l'opération israélienne "Raisins de la colère"⁴⁷ (1996). Quelques années plus tard, la France s'affirme à

³⁶ DALLE Ignace, "Les relations entre la France et le monde arabe", *op. cit.*, p. 20

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid.

³⁹ FILIU Jean-Pierre, DE VILLEPIN Dominique, VEDRINE Hubert, L'YVONNET François, *op. cit.*

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Ibid.

⁴² KODMANI-DARWISH Bassma, *op. cit.*, p. 944

⁴³ PARIS Henri, *op. cit.*, p. 55.

⁴⁴ KODMANI-DARWISH Bassma, *op. cit.*, p. 941

⁴⁵ DALLE Ignace, "Les relations entre la France et le monde arabe", *op. cit.*, p. 23

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ FILIU Jean-Pierre, DE VILLEPIN Dominique, VEDRINE Hubert, L'YVONNET François, *op. cit.*

nouveau au Moyen-Orient à travers sa position au Conseil de Sécurité de l'ONU : en 2003, Dominique de Villepin s'oppose fermement à l'invasion de l'Irak par les Etats-Unis.⁴⁸ Ce discours est reçu très positivement par l'ensemble du monde arabe qui voit l'intervention américaine comme une totale ingérence.

En définitive, depuis le Général de Gaulle jusqu'à Nicolas Sarkozy, les relations de la France avec le Moyen-Orient apparaissent fluctuantes : d'abord clémentes sous de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing, plus complexes sous Mitterrand, puis bénéficiant "d'une conjoncture internationale moins tendue"⁴⁹ sous Chirac. Ces variations peuvent en partie s'expliquer par la place de la République dans le monde: la France n'est plus, après la Seconde Guerre mondiale, qu'une puissance moyenne. Contrairement aux superpuissances, les puissances moyennes sont amenées "à saisir des opportunités au lieu de concevoir une politique globale cohérente"⁵⁰. Plus vulnérables que les Etats-Unis ou la Russie, elles sont par conséquent plus "tributaires de leurs intérêts économiques et de leur stature internationale [...], et se trouvent en conséquence contraintes de payer un prix élevé ou de montrer maintes complaisances envers des régimes souvent bien peu démocratiques"⁵¹.

En effet, les intérêts économiques de la France et plus particulièrement les exportations d'armements vers le Moyen-Orient ont toujours constitué un pan important de cette "politique arabe" de la France.⁵² Si Israël fut son principal client pendant longtemps, un tournant s'opère rapidement après la guerre des Six Jours, lorsque la République commence à vendre des Mirage à la Libye et à l'Irak.⁵³ La crise pétrolière renforce cette tendance, puisque les rentes pétrolières des pays arabes gonflent leurs capacités de paiement : à l'époque, la région achète à elle seule environ 45% des exportations françaises.⁵⁴ En 1974, une "société d'exportation de systèmes d'armes à destination du Moyen-Orient"⁵⁵ est créée ; c'est la SOFRESA.

⁴⁸ DALLE Ignace, "Les relations entre la France et le monde arabe", *op. cit.*, p. 23

⁴⁹ Id., p. 13

⁵⁰ KODMANI-DARWISH Bassma, *op. cit.*, p. 944

⁵¹ Id., p. 945

⁵² FREMEAUX Jacques, *op. cit.*, p.111

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Id., p. 112

⁵⁵ Ibid.

Cette explosion de la demande en provenance de la région permet de compenser la baisse des commandes nationales résultant de la fin de la guerre froide.⁵⁶

Cependant, et en partie au vu de la baisse des revenus pétroliers des Etats du Golfe, les ventes d'armes tendent à diminuer vers la fin des années 80. La part du Moyen-Orient dans les exportations d'armement françaises tombe de 61% en 1990 à 21% en 1993.⁵⁷ La première guerre du Golfe, en 1991, confirme cette tendance, puisqu'elle met à terre un des plus grands clients de la France : l'Irak.⁵⁸ A cela s'ajoute la concurrence américaine, puisque "partout les F-16 succèdent aux Mirage"⁵⁹.

Mais ce volet économique de la politique arabe française reprend une place considérable au début des années 2000, sous la présidence de Jacques Chirac, durant laquelle de nombreux contrats sont à nouveau signés. La France profite à cette époque de la dégradation relative des relations entre les pays arabes et les Etats-Unis suite à l'intervention américaine en Irak.⁶⁰ Comme dans les années 80, les paramètres favorisant l'explosion des ventes françaises sont à nouveau réunis : "coûts très élevés des hydrocarbures, d'importantes tensions régionales et une nette dégradation des relations entre les pays arabes et les Etats-Unis"⁶¹.

Comme nous venons de l'observer, tant les relations politiques qu'économiques entre la France et le monde arabe ont sensiblement varié au cours du dernier demi-siècle. Si les contrats d'armement sont nombreux à nouveau depuis le début des années 2000, Georges Malbrunot – journaliste français spécialiste du Moyen-Orient – considère cependant que l'influence française au Moyen-Orient a sensiblement diminué au cours du dernier quart de siècle. Selon lui, "l'échec de l'Union pour la Méditerranée, l'enlisement du conflit israélo-palestinien, la résolution provisoire du dossier iranien, et les contradictions multipliées sur la crise syrienne"⁶² ont

⁵⁶ BELLAIS Renaud, BOULANGER Philippe, "Les pays arabes, meilleurs amis de la France et de son industrie d'armement ?", *Moyen-Orient*, avril-juin 2017, n°34, p. 27

⁵⁷ FREMEAUX Jacques, *op. cit.*, p. 116

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ BELLAIS Renaud, BOULANGER Philippe, *op. cit.*, p. 26

⁶¹ Id., p. 27

⁶² MALBRUNOT Georges, "Contradictions françaises au Moyen-Orient", *Politique étrangère*, 2016, vol. II, p.75

progressivement poussé Paris à privilégier les relations avec les monarchies du Golfe, au détriment des pays du Maghreb et du Proche-Orient.

Historique des relations entre la France et le Golfe : l'Arabie Saoudite, le Qatar et les Emirats Arabes Unis

Traditionnellement sous le joug britannique, la région du Golfe connaît aujourd'hui une réelle influence française.

Après avoir été sous influence portugaise du temps de la route des Indes et des huîtres perlières, les pays du Golfe se voient imposer la protection de la Grande-Bretagne, qui négocie divers arrangements avec des tribus de la région.⁶³ Les accords Sykes-Picot (16 mai 1916), qui redessinent la carte du Proche et du Moyen-Orient selon les intérêts occidentaux, placeront les pays du Golfe sous domination britannique, et ce jusque dans les années 60 et 70.⁶⁴ Cependant, la France noue des liens avec l'Arabie Saoudite avant même que le royaume existe en tant que tel. En 1839 déjà, la France dispose d'un consulat dans la région, à l'époque "sous la domination des chérifs de la Mecque, les Hachémites, eux-mêmes sous 'protection' ottomane"⁶⁵. Un siècle plus tard, en 1931, un traité "d'entente et d'amitié entre la République française et le royaume du Hedjaz, du Nedj et autres dépendances"⁶⁶ est signé.

L'Arabie Saoudite devient un royaume indépendant en 1932, et conclut principalement des affaires avec les Etats-Unis.⁶⁷ En 1945, le roi Abd al-Aziz Ibn Saoud et Franklin Roosevelt passent le fameux pacte "pétrole contre sécurité", toujours en vigueur aujourd'hui.⁶⁸

Si l'action de la France dans cette partie du monde reste marginale, de par l'interdiction britannique faite aux émirats de commercer avec d'autres puissances

⁶³ BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *Pouvoirs*, 2015, vol. I, n°152, p. 108

⁶⁴ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *Une France sous influence. Quand le Qatar fait de notre pays son terrain de jeu*, Paris : Fayard, 2014, p. 33

⁶⁵ DE NOGARA Guillaume, *op. cit.*, p. 34

⁶⁶ BAUCHARD Denis, "Le jeu de la France dans le Golfe : entre continuité et ruptures", *Confluences Méditerranée*, 2016, vol. II, n°97, p. 119

⁶⁷ BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, p. 108

⁶⁸ Ibid.

d'une part, et de par les relations privilégiées qu'entretient le royaume avec les Etats-Unis d'autre part, elle n'est cependant pas inexistante.⁶⁹ L'entreprise française CFP (Compagnie française des pétroles), aujourd'hui connue sous le nom de Total, commence déjà des forages pétroliers au Qatar à l'aube des années 40.⁷⁰ La France dispose - jusqu'à la crise de Suez - de plusieurs consulats dans la région.

Mais la situation se complique pour les intérêts français à partir de la Vème République. En effet, la politique française vis-à-vis de sa colonie algérienne déplaît fortement au roi Saoud.⁷¹ L'implication française dans l'intervention destinée à conserver le canal de Suez en 1956 pousse alors ce dernier à rompre les relations diplomatiques avec Paris.⁷²

Ce n'est qu'après l'indépendance de l'Algérie que ces relations diplomatiques reprennent formellement, lorsque le roi Fayçal n'est encore que Premier ministre et vice-prince héritier. Le Général de Gaulle, par sa politique d'ouverture au Tiers Monde, plaît aux dirigeants saoudiens ; c'est dans ce contexte que la France signe un accord de coopération culturelle avec l'Arabie Saoudite dès 1963.⁷³ En 1967 s'organise le premier voyage de Fayçal à Paris, devenu roi.⁷⁴

Selon Olivier Da Lage, "le vrai point de départ des rapports franco-saoudiens est la décision en juin 1967 du Général de Gaulle d'imposer un embargo sur les armes à destination des pays du champ de bataille au Proche-Orient. Pour Paris, l'Arabie Saoudite n'en fait pas partie, et c'est le début d'une longue liste de 'grands contrats', notamment militaires"⁷⁵. La France échappe d'ailleurs, en raison de ces relations stratégiques, à l'embargo pétrolier de 1973.⁷⁶

Si le mandat de Georges Pompidou est marqué par une certaine continuité dans ses relations avec le monde arabe – en 1973, le Président français signe déjà divers accords économiques⁷⁷ – les relations de la France avec les pays du Golfe ne

⁶⁹ BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, p. 108

⁷⁰ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 34

⁷¹ DA LAGE Olivier, *Géopolitique de l'Arabie Saoudite*, Paris : Editions Complexe, 2006, p. 102

⁷² Ibid.

⁷³ BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, p. 109

⁷⁴ Id., p. 112

⁷⁵ DA LAGE Olivier, *op. cit.*, p. 102

⁷⁶ Id., p. 103

⁷⁷ BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, p. 112

prendront véritablement leur essor qu'à la fin des années 70, sous Valéry Giscard d'Estaing.⁷⁸

A l'époque, l'Arabie Saoudite est le premier fournisseur pétrolier de la France, et le ministre des Affaires étrangères de l'époque (Michel Jobert, 1973-1974) signe en 1974 un accord avec le royaume "garantissant pour vingt ans les approvisionnements pétroliers français auprès de l'Arabie"⁷⁹. Après cette visite, la SOFRESA voit le jour – société qui regroupe "l'Etat et divers industriels de l'armement pour assurer la commercialisation de matériel militaire pour le Moyen-Orient"⁸⁰ – et sert de médiateur entre les industriels français et le ministre de la Défense saoudien, le prince Sultan.⁸¹

En 1979, l'Arabie Saoudite connaît une crise d'une importance sans précédent : la Mecque est prise d'assaut par des terroristes qui dénoncent la corruption du régime.⁸² Grâce à l'intervention d'une équipe du GIGN français, le royaume saoudien parvient, après deux semaines, à sortir de l'impasse.⁸³ Suite à cet épisode, et au fur et à mesure des indépendances, des ambassades françaises s'installeront un peu partout dans le Golfe.⁸⁴ En guise de remerciement pour son intervention, l'Arabie Saoudite commande à la France une série de missiles, et lui confie, par le contrat Sawari I, la modernisation de sa marine.⁸⁵ C'est également au cours des années 80, sous le mandat de François Mitterrand (1981-1995), que les relations franco-saoudiennes s'enrichissent d'un volet défense et sécurité : en 1982 est signé un accord "garantissant et encadrant le développement des liens entre les deux ministères de la Défense, qui repose sur le socle de la coopération militaire et se focalise, principalement, sur l'organisation d'actions de formation, le partage d'expérience et des rencontres bilatérales d'experts"⁸⁶.

⁷⁸ DE NOGARA Guillaume, *op. cit.*, p. 35

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ Id., p. 36

⁸¹ Ibid.

⁸² BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, p. 109

⁸³ Ibid.

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ CHUBIN Shahram, "La France et le Golfe : opportunisme ou continuité ?", *Politique étrangère*, 1983, n°4, p. 880

⁸⁶ DE NOGARA Guillaume, *op. cit.*, p. 36

Quinze ans plus tard, en février 1995, le contrat Sawari II poursuit cet objectif.⁸⁷ En 1996, lors de sa visite dans le royaume, Jacques Chirac signe “un partenariat stratégique pour dix ans, englobant plusieurs domaines tels que la diplomatie, la politique, les relations économiques, la coopération militaire et de sécurité, sans oublier le volet culturel”⁸⁸. Il est renouvelé en 2006 et en 2015.⁸⁹

En 2003, le discours de son ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, qui marque l’opposition de la France à une intervention militaire en Irak, est très apprécié à Riyad.⁹⁰

Avec le Qatar, les relations débutent dans les années 60. La France est un des premiers pays à installer une ambassade dans le pays.⁹¹ Si l’Arabie Saoudite considère la France comme un partenaire alternatif et complémentaire aux Etats-Unis, le Qatar, lui, entend se distancier plus nettement de la domination de la superpuissance américaine ; par conséquent, son choix se porte sur la France.⁹²

Valéry Giscard d’Estaing conclut avec Doha un premier accord de “coopération économique et financière” en 1974.⁹³ Jacques Chirac poursuit dans cette voie à la fin des années 70 en signant divers contrats visant à équiper militairement les Qataris.⁹⁴

En 1995, le fils du cheikh Khalifa, Hamad, renverse son père et prend le pouvoir ; la France décide de rester neutre face à ce coup d’Etat.⁹⁵ Cet épisode marque un léger ralentissement dans les relations franco-qataries, mais qui reprennent de plus belle moins de trois ans plus tard.⁹⁶ En 1998, un accord de défense est signé et prévoit “une intervention de la France en cas d’attaque étrangère contre l’émirat, de même qu’une coopération dans divers domaines”⁹⁷. Après le refus du Président Chirac d’intervenir en Irak, ces relations sont encore renforcées :

⁸⁷ DA LAGE Olivier, *op. cit.*, p. 104

⁸⁸ DE NOGARA Guillaume, *op. cit.*, p. 37

⁸⁹ VERMEREN Pierre, “Les politiques religieuses de la France en Méditerranée coloniale (1830-1962)”, *Moyen-Orient*, avril-juin 2017, n°34, p. 21

⁹⁰ DE NOGARA Guillaume, *op. cit.*, p. 37

⁹¹ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 36

⁹² Id., p. 39

⁹³ Id., p. 40

⁹⁴ Id., p. 42

⁹⁵ BAUCHARD Denis, “La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d’intérêt mutuel”, *op. cit.*, p. 113

⁹⁶ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 51

⁹⁷ BAUCHARD Denis, “La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d’intérêt mutuel”, *op. cit.*, p. 114

“Important allié militaire de Washington, Chirac, qui ose dire “non” à l’Amérique, est aux yeux de l’émir et de son ministre des Affaires étrangères l’homme providentiel”⁹⁸.

La France entretient également de solides liens diplomatiques avec les Emirats. Avec l’Emirat d’Abou Dhabi, les accords portent souvent sur le champ culturel : en 2006, l’Université de la Sorbonne y ouvre une filiale et, en 2007, un contrat portant sur la création du Louvre d’Abou Dhabi est signé, fixant son ouverture en 2017.⁹⁹

Depuis la fin des années 60, la République fait donc preuve d’un fort volontarisme politique pour asseoir sa présence dans le Golfe. A ses yeux, cette région présente de nombreux atouts. En effet, “l’importance de leurs marchés largement solvables, leur énorme potentiel en matière d’hydrocarbure [...], le caractère stratégique de cette région, au carrefour du monde indien, de l’Asie centrale et du Moyen-Orient, justifiaient un tel intérêt”¹⁰⁰. L’intérêt initial de la France réside donc avant tout dans la volonté d’assurer un flux continu de pétrole, dans un contexte à l’époque de crise, afin d’éviter “de futures interruptions d’approvisionnement – ou des augmentations soudaines des prix – dues à des rivalités politiques”¹⁰¹. Le gaz est également un élément majeur pour la France qui tente de diversifier ses approvisionnements.¹⁰² En outre, les ventes d’armes dans la région permettent également à la France d’assurer sa propre défense, en maintenant en activité les branches de l’industrie militaire nécessaires.¹⁰³

Pour les pays du Golfe, avoir des relations avec la France présente également de nombreux avantages. La France est encore considérée comme “une puissance d’influence”¹⁰⁴, et est connue, depuis de Gaulle, pour sa politique étrangère active, qui plus est plus équilibrée vis-à-vis du Monde arabe que celle des Etats-Unis, dont

⁹⁸ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 67

⁹⁹ VERMEREN Pierre, *op. cit.*, p. 21

¹⁰⁰ BAUCHARD Denis, “La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d’intérêt mutuel”, *op. cit.*, p. 109

¹⁰¹ CHUBIN Shahram, *op. cit.*, p. 880

¹⁰² BAUCHARD Denis, “Le jeu de la France dans le Golfe : entre continuité et ruptures”, *op. cit.*, p. 120

¹⁰³ FREMEAUX Jacques, *op. cit.*, p. 113

¹⁰⁴ BAUCHARD Denis, “La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d’intérêt mutuel”, *op. cit.*, p. 110

elle tente de s'affranchir dans ses décisions.¹⁰⁵ Les pays du Golfe trouvent en la France un moyen de diminuer leur dépendance à l'égard de l'ancien colonisateur britannique, ainsi que de la superpuissance américaine.¹⁰⁶ Il semble en effet que "le partenariat avec la France répond chez beaucoup d'Etats [...] à un besoin de diversité culturelle ou politique"¹⁰⁷. S'ils constituent un partenaire incontournable pour assurer la sécurité des pays du Golfe, les Etats-Unis sont sans aucun doute un partenaire parfois gênant, notamment par leur soutien affiché à Israël.¹⁰⁸ Par conséquent, "les relations discrètes, solides et fortes avec Washington doivent être contrebalancées par d'autres alliances"¹⁰⁹. En outre, la place de la France au sein de l'Union européenne est également appréciée, ainsi que ses liens diplomatiques privilégiés avec l'Allemagne.¹¹⁰

¹⁰⁵ BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, p. 110

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ KODMANI-DARWISH Bassma, *op. cit.*, p. 946

¹⁰⁸ BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, p. 111

¹⁰⁹ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 69

¹¹⁰ BAUCHARD Denis, "Le jeu de la France dans le Golfe : entre continuité et ruptures", *Confluences Méditerranée*, *op. cit.*, p. 121

Chapitre 2 : la politique étrangère de Nicolas Sarkozy

La politique étrangère sous Nicolas Sarkozy

Présidentialisation de l'exercice du pouvoir et marginalisation progressive du Quai d'Orsay

Depuis la Vème République, la politique étrangère en France relève traditionnellement du domaine “réservé” de la présidence. En effet, si l'action intérieure est l'apanage du Premier ministre, c'est au Président que revient – avec l'aide de son ministre des Affaires étrangères et du Quai d'Orsay – le champ de l'action extérieure.¹¹¹

Avec l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, cette tendance sera poussée à l'extrême. Le Président, entouré par un cercle d'intimes et de conseillers, se réservera ce domaine, autrefois partagé dans les faits avec le ministre des Affaires étrangères et l'administration à son service, le Quai d'Orsay. Malgré une réforme constitutionnelle en 2008 visant à renforcer les pouvoirs du Parlement en la matière, “la caractéristique procédurale essentielle des années Sarkozy en politique étrangère est la concentration extrême des pouvoirs”¹¹².

Les relations extérieures françaises sont donc, pendant le mandat de Nicolas Sarkozy, menées sous le modèle d'une diplomatie parallèle, par un petit groupe d'hommes : “Claude Guéant – secrétaire général de l'Elysée, en charge de l'Afrique et du Moyen-Orient, ainsi que des renseignements et de l'intelligence –, Jean-David Levitte – conseiller diplomatique du Président [...] - et Henri Guaino, conseiller spécial et “plume” du Président, intéressé particulièrement par les questions méditerranéennes”¹¹³. Claude Guéant, dans un entretien avec le journaliste Xavier Panon, reconnaît lui même que les missions qu'il mène pour le Président “visent à

¹¹¹ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris : Presses de Sciences Po, 2012, p. 134

¹¹² Id, p. 135

¹¹³ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, pp. 135-136

recoller les morceaux ou à lancer des relations innovantes”¹¹⁴, mais aussi à négocier des contrats : “Quand nous arrivons à l’Elysée, nous constatons que personne ne s’occupe des grands contrats. Nous constituons une cellule spéciale, une *war room*, que j’anime pour rassembler les compétences de l’Etat et faire aboutir des projets”¹¹⁵.

Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères de juin 2007 à novembre 2010, est en réalité “relégué au second plan et contraint à faire de la figuration”¹¹⁶. Considéré comme un véritable “coup” politique – Bernard Kouchner ayant été le ministre de François Mitterrand dans un gouvernement socialiste. Cette nomination apparaît pour certains comme une façon pour Nicolas Sarkozy de garder la mainmise sur le processus décisionnel.¹¹⁷ Plusieurs décisions sont ainsi prises par le Président sans consulter Bernard Kouchner, mais aussi parfois même à l’encontre de ses propres opinions. La visite de Mouammar Kadhafi à l’Elysée est notamment très mal reçue par le ministre ainsi que par la secrétaire d’Etat aux droits de l’homme, Rama Yade.¹¹⁸ Bernard Kouchner aurait selon lui, rendu sa lettre de démission quelques mois avant d’être remercié de ses fonctions lors du remaniement ministériel de novembre 2010, se plaignant “de subir des humiliations venues des conseillers du Président”¹¹⁹. C’est d’abord Michèle Alliot-Marie qui lui succède, avant d’être elle-même remplacée par Alain Juppé en février 2011, forcée de rendre sa démission suite à des accusations de complaisance avec le régime tunisien de Ben Ali.¹²⁰ Alain Juppé fait rentrer à nouveau la politique étrangère dans un cadre plus traditionnel, et permet de redonner une place à l’action des diplomates. Selon Sophie Meunier, c’est à ce moment-là que “la diplomatie traditionnelle se substitue à nouveau à la ‘diplomatie de perron’ qui semblait en avoir pris la place”¹²¹.

Il faut cependant distinguer la définition des grands axes de la politique étrangère de la France par l’Exécutif (le Président et le ministre), de l’outil diplomatique français,

¹¹⁴ PANON Xavier, *Dans les coulisses de la diplomatie française. De Sarkozy à Hollande*, Paris : Editions de l’Archipel, 2015, p. 67

¹¹⁵ Id., p. 68

¹¹⁶ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 136

¹¹⁷ Id., p. 137

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ Ibid.

¹²⁰ *La descente aux enfers de Michèle Alliot-Marie*, Paris : Le Monde, 27 février 2011, http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/02/27/la-descente-aux-enfers-de-michele-alliot-marie_1485837_823448.html, 23 mai 2017

¹²¹ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 140

chargé de sa mise en oeuvre et de son application sur le terrain.¹²² En effet, si les ministres régaliens sont, du moins pendant les trois premières années du mandat de Nicolas Sarkozy, peu associés à la décision, ce sont par conséquent aussi les administrations qui en pâtissent, : “déresponsabilisées, [elles] ne savent plus quelle est la ligne à suivre”¹²³. En court-circuitant l’action diplomatique du ministre, c’est aussi le travail du Quai d’Orsay qu’il affaiblit. D’abord, les coupes systématiques dans le budget “ont [...] érodé sa capacité de projection extérieure”¹²⁴ : en 20 ans, le ministère des Affaires étrangères a vu ses effectifs réduits de 20%.¹²⁵ Ensuite, les relations crispées avec l’Elysée ont rendu son travail compliqué, Nicolas Sarkozy étant connu pour son relatif mépris des diplomates.¹²⁶ Certains d’entre eux décident d’ailleurs de dénoncer ses pratiques, en lui reprochant notamment dans *Le Monde*, anonymement, le “ ‘chaos multiple’ de sa politique étrangère, ‘incohérente, guidée par l’instinct, l’actualité et ses intuitions personnelles”¹²⁷. Cette hyperprésidentialisation sous Sarkozy s’accompagne donc d’une concurrence effective entre les conseillers du Président et le Quai d’Orsay.¹²⁸

La “rupture” politique de Nicolas Sarkozy

La politique étrangère de Nicolas Sarkozy est voulue, dès la campagne présidentielle, comme une politique “de rupture”. Empreint d’un volontarisme fort et d’un discours offensif, il souhaite redonner à la France sa place dans le jeu mondial.¹²⁹ Selon Jacques Maillard et Yves Surel, “sa marque de fabrique serait donc de ‘faire’ plus que de simplement ‘dire’, voire de ne rien dire, ni faire”¹³⁰.

Cette détermination à faire bouger les choses s’est notamment traduite par une hyperactivité et une omniprésence du Président sur les questions internationales dès

¹²² BELKACEM Farida, BILLION Didier, “Une politique extérieure de la France à la peine... Mais réactive”, *Revue internationale et stratégique*, 2011, vol. III, n°83, p. 149

¹²³ PANON Xavier, *op. cit.*, p. 70

¹²⁴ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 138

¹²⁵ BELKACEM Farida, BILLION Didier, *op. cit.*, p. 150

¹²⁶ JAUVERT Vincent, *La face cachée du Quai d’Orsay*, Paris : Editions Robert Laffont, 2016, p. 77

¹²⁷ PANON Xavier, *op. cit.*, pp. 59-60

¹²⁸ BELKACEM Farida, BILLION Didier, *op. cit.*, p. 156

¹²⁹ CHARILLON Frédéric, “Nicolas Sarkozy à mi-parcours : comment réformer une politique étrangère ?”, *Politique étrangère*, 2009, vol. II, p. 392

¹³⁰ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 18

son arrivée à l'Elysée.¹³¹ On observe en effet une volonté de placer la France à la tête des dossiers et des négociations. Selon Frédéric Charillon, “la diplomatie sarkozienne [...] semble avoir un objectif : rendre la diplomatie française incontournable”¹³². Jean-Christophe Cambadélis, à l’époque député de Paris et secrétaire national du PS chargé de l’Europe, qualifie sa méthode de “speed diplomacy”¹³³ : il veut être sur tous les fronts en même temps, et en première ligne.

La politique étrangère de Nicolas Sarkozy est menée dans l’idée d’une France profondément occidentale, et ce “souvent sous le couvert d’universalisme”¹³⁴. Ainsi, le Président énonce, lors de la réunion des ambassadeurs français en 2008, la nécessité de “situer, franchement et nettement, la France au sein de sa famille occidentale”¹³⁵ et, à cette fin, de “restaurer une relation confiante avec le peuple et les dirigeants américains”¹³⁶. Dans le même ordre d’idées, plusieurs de ses discours, souvent “imprégnés d’une altérité fondamentale”¹³⁷, mettent en confrontation l’occident et l’islam, rappelant systématiquement le risque d’un affrontement entre ces deux civilisations.¹³⁸

Dans la continuité de cette politique occidentaliste, l’un de ses premiers chantiers est le réchauffement des relations de la France avec les Etats-Unis. En effet, Nicolas Sarkozy veut se démarquer de la position d’autres hommes politiques français – Jacques Chirac, Dominique de Villepin, Alain Juppé – lesquels s’étaient notamment opposés à l’intervention militaire américaine en Irak (2003), refroidissant les liens avec Washington.¹³⁹ Sa rhétorique atlantiste bouscule la doctrine gaullio-mitterrandiste évoquée ci-avant, et se traduit par exemple par la décision de réintégrer la France dans les instances de commandement de l’OTAN. D’autres messages sont interprétés en ce sens, parmi lesquels “la nomination de Bernard

¹³¹ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 133

¹³² CHARILLON Frédéric, “Nicolas Sarkozy à mi-parcours : comment réformer une politique étrangère ?”, *op. cit.*, p. 396

¹³³ CAMBADELIS Jean-Christophe, “Nicolas Sarkozy est partout, la France est nulle part”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. I, n°77, p. 78

¹³⁴ PANON Xavier, *op. cit.*, p. 70

¹³⁵ CHARILLON Frédéric, “Nicolas Sarkozy à mi-parcours : comment réformer une politique étrangère ?”, *op. cit.*, p. 395

¹³⁶ Ibid.

¹³⁷ BELKACEM Farida, BILLION Didier, *op. cit.*, p. 153

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ CAMBADELIS Jean-Christophe, *op. cit.*, p. 78

Kouchner, les vacances d'été 2007 de Nicolas Sarkozy à Wolfboro, son discours devant le Congrès américain en novembre 2007, un ancrage plus pro-israélien [...], l'envoi de renforts français en Afghanistan [...]”¹⁴⁰. Très vite, il est appelé “Sarko l'Américain”¹⁴¹.

Son deuxième gros chantier, toujours au sein du monde occidental, concerne l'Europe. Après l'échec du référendum visant à établir une Constitution européenne (2005), il veut donner à l'Europe un second souffle et placer la France au coeur du projet. C'est en effet notamment grâce à ses efforts répétés que les pays de l'Union européenne se mettent d'accord autour du Traité de Lisbonne¹⁴², traité qui “rénovent l'architecture des institutions, assouplit la prise de décision et renforce la représentation extérieure de l'Union”¹⁴³. Selon Pascal Boniface – fondateur de l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques) et de la Revue internationale et stratégique – au niveau de l'Europe, “Nicolas Sarkozy peut être crédité d'un rôle positif dans la relance de la construction institutionnelle”¹⁴⁴.

La présidence du Conseil de l'Union européenne par la France en 2008, sous son mandat, sera également saluée notamment pour le rôle de l'Europe dans les négociations d'un cessez-le-feu entre la Géorgie et la Russie, et pour la rapidité et la fermeté de sa réaction suite à la crise des subprimes aux Etats-Unis, lors de son discours de Toulon.¹⁴⁵

Enfin, le thème des droits de l'homme occupe une position importante dans sa campagne ; il dit en effet vouloir remettre l'éthique “au coeur de la diplomatie”¹⁴⁶. Au Congrès de l'UMP, en janvier 2007, il affirme ne vouloir être complice d'aucune dictature à travers le monde.¹⁴⁷ Le soir de son élection, il lance un “appel à tous ceux qui, dans le monde, croient aux valeurs de tolérance, de liberté, de démocratie et

¹⁴⁰ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 141

¹⁴¹ BONIFACE Pascal, “Editorial”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. I, n°77, p. 67

¹⁴² CRUMLEY Bruce, “Le pragmatisme en politique étrangère : force ou faiblesse ?”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. I, n°77, p. 94

¹⁴³ *Le traité de Lisbonne*, Paris : Toute l'Europe, <https://www.touteurope.eu/actualite/le-traite-de-lisbonne.html>, consulté le 26 avril 2018

¹⁴⁴ BONIFACE Pascal, “Editorial”, *op. cit.*, p. 69

¹⁴⁵ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 143

¹⁴⁶ BELKACEM Farida, BILLION Didier, *op. cit.*, p. 152

¹⁴⁷ Ibid.

d'humanisme, à tous ceux qui sont persécutés par les tyrannies et par les dictatures”¹⁴⁸.

Dès son arrivée au pouvoir, il rattache le secrétariat d'Etat aux droits de l'homme – créé en 1986 sous le gouvernement Jacques Chirac 2 et autrefois sous l'autorité du Premier ministre – au ministère des Affaires étrangères.¹⁴⁹ Cette action, ayant pour objectif de donner plus de poids au secrétariat en question, est accompagnée de la nomination de Rama Yade, qui devient la secrétaire d'Etat en 2007.¹⁵⁰

Cependant, selon beaucoup d'analystes, la rupture annoncée dans les discours ne se traduit pas dans les faits. Pascal Boniface note que “dans ses grandes lignes Nicolas Sarkozy a poursuivi les fondamentaux de la politique étrangère de la Vème République”¹⁵¹. Sur le fond, il n'a fait que poursuivre ou accentuer les tendances existantes. La politique atlantiste, présentée comme une innovation personnelle, avait en réalité été amorcée sous la présidence de Jacques Chirac, puisque ce dernier avait déjà tenté de réintégrer la France dans l'OTAN en 1995¹⁵² – projet avorté après deux années de négociations, “butant sur le refus américain de céder le commandement sud de l'Otan à Naples”¹⁵³. En outre, certains voient dans l'intégration du commandement militaire de l'OTAN un acte seulement symbolique, puisque la France était déjà présente dans 80% des structures intégrées de l'organisation.¹⁵⁴ Pour Sophie Meunier, la présidence de Nicolas Sarkozy donne lieu “à une impression de flottement dans la relation franco-américaine”¹⁵⁵, et ramène la France “dans une position ‘d'alliance’ et non ‘d'alignement’, comme à l'époque d'Hubert Védrine”¹⁵⁶. En effet, l'absence de soutien pour la coalition américaine en Irak, le refus de

¹⁴⁸ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 145-146

¹⁴⁹ GLAD Vincent, *La petite histoire des secrétariats d'Etat gadgets*, Paris : Slate, 1er juillet 2009, <http://www.slate.fr/story/7415/les-secr%C3%A9taires-detat-gadget-une-longue-histoire>, 11 mai 20017

¹⁵⁰ AFP, *Critiquée par Bernard Kouchner, Rama Yade défend son bilan*, Paris : Le Monde, 10 décembre 2008, http://www.lemonde.fr/politique/article/2008/12/10/kouchner-regrette-la-creation-du-secretaire-aux-droits-de-l-homme_1129080_823448.html, 11 mai 2017

¹⁵¹ BONIFACE Pascal, “Editorial”, *op. cit.*, p. 67

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ LASSERRE Isabelle, *Quand Mitterrand, déjà, négociait le retour dans l'OTAN*, Paris : Le Figaro, 11 mars 2009, <http://www.lefigaro.fr/international/2009/03/11/01003-20090311ARTFIG00073-quand-mitterrand-deja-negociait-le-retour-dans-l-otan-.php>, consulté le 2 mai 2018

¹⁵⁴ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 142

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ Id., p. 143

l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne – soutenue par les Etats-Unis –, et l'accueil du Président Hugo Chavez à l'Elysée vont dans ce sens.¹⁵⁷ L'élection de Barack Obama renforce davantage cette impression puisque Nicolas Sarkozy n'hésite pas à critiquer à plusieurs reprises ouvertement sa politique, notamment sur la taxe carbone en 2009, ainsi que sur le monopole de la méthode américaine concernant le processus de paix israélo-palestinien à l'ONU en 2011.¹⁵⁸

La poursuite de l'intégration européenne montre elle aussi ses limites. C'est particulièrement le couple franco-allemand qui, pendant le mandat de Nicolas Sarkozy, est ébranlé, puisque "sur de nombreux dossiers, les intérêts des deux pays se sont éloignés, avant qu'un effort d'affichage médiatique ne vienne atténuer les tensions et donner l'image d'une meilleure entente"¹⁵⁹. L'énergie nucléaire, la Politique agricole commune ou le plan de relance contre la crise financière sont des exemples de ces désaccords.¹⁶⁰

Mais c'est au niveau du respect des droits de l'homme que la rhétorique de la campagne s'éloigne le plus des actes de la présidence. Sa politique étrangère supposée "enracinée dans des valeurs inflexibles"¹⁶¹ semble plutôt s'appliquer au cas par cas.¹⁶² Outre l'accueil de Mouammar Kadhafi à l'Elysée – Nicolas Sarkozy a été mis en examen ce 21 mars 2018 pour "financement illicite de campagne électorale, corruption passive et recel de détournement de fonds publics lybiens"¹⁶³ – on lui reproche également sa gestion des premières révolutions arabes, dont nous parlerons de façon plus approfondie dans le chapitre suivant. Ses compliments à Vladimir Poutine lorsqu'il devint Premier ministre (décembre 2007) font également l'objet de nombreuses critiques.¹⁶⁴ Le secrétariat d'Etat aux droits de l'homme, quant à lui, est supprimé lors du remaniement de juillet 2009, suite à de nombreux désaccords entre le Président Sarkozy et la secrétaire d'Etat. En effet, Rama Yade, ayant affiché à

¹⁵⁷ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 142

¹⁵⁸ Id., p. 143

¹⁵⁹ CHARILLON Frédéric, "Nicolas Sarkozy à mi-parcours : comment réformer une politique étrangère ?", *op. cit.*, p. 398

¹⁶⁰ Ibid.

¹⁶¹ CRUMLEY Bruce, *op. cit.*, p. 98

¹⁶² BONIFACE Pascal, "Editorial", *op. cit.*, p. 70

¹⁶³ *Financement libyen : Nicolas Sarkozy mis en examen*, Paris : France 24, 22 mars 2018, <http://www.france24.com/fr/20180321-france-fonds-libyens-fin-garde-a-vue-nicolas-sarkozy-kadhafi-mise-examen>, 13 mai 2018

¹⁶⁴ BONIFACE Pascal, "Editorial", *op. cit.*, p. 70

plusieurs reprises des positions allant à l'encontre de celles de son ministre de tutelle – Bernard Kouchner – déclare, lors de la visite du colonel Khadafi à l'Élysée : “Notre pays n'est pas un paillason sur lequel un dirigeant, terroriste ou non, peut venir s'essuyer les pieds du sang de ses forfaits”¹⁶⁵. Nous étudierons également dans le chapitre 3 de ce mémoire les relations du Président avec la région du Golfe, connue pour ses régimes autoritaires.

Il apparaît qu'au niveau du fond, la politique étrangère de rupture annoncée par Nicolas Sarkozy ne s'est pas matérialisée sur le terrain. Si l'on peut certainement observer des inflexions ou accentuations, celles-ci s'inscrivent malgré tout dans une certaine continuité par rapport à l'action extérieure de ses prédécesseurs. Nicolas Sarkozy a sans aucun doute amené une rupture au niveau de la forme et du style, “plus pragmatique et opportuniste, moins grandiloquent et donneurs de leçons, plus shérif et moins philosophe”¹⁶⁶. On retient de lui l'image d'un Président hyperactif, volontariste, ainsi que “l'affichage d'une puissance de travail allant tout azimuts”¹⁶⁷.

Cependant, cette attitude, qualifiée par Frédéric Charillon de “pragmatisme actif”¹⁶⁸, a aussi ses limites. Il explique en effet : “La méfiance proclamée en 2007 vis-à-vis des autorités russes ou chinoises jugées trop autoritaires n'a pas empêché au fil de crises et de rebonds successifs, un rapprochement avec Pékin [...]. Elle n'a pas empêché non plus Nicolas Sarkozy d'établir un dialogue étroit avec Moscou lors de la crise géorgienne de l'été 2008. De même, la nouvelle analyse française prônant de meilleures relations avec Israël ne s'est pas opposée à l'accueil du colonel Kadhafi à Paris, ni au rapprochement spectaculaire avec la Syrie de Bachar al-Assad”¹⁶⁹. Si la politique étrangère “gaullo-mitterrando-chiraquienne” possédait des fondamentaux - “l'indépendance de la France, la multipolarité du monde, le soft power par le rayonnement culturel et construction européenne”¹⁷⁰ – celle de Nicolas Sarkozy semble plus impulsive et plus opportuniste. Selon Pascal Boniface, Nicolas Sarkozy

¹⁶⁵ AFP, *Fin du secrétariat aux droits de l'Homme*, Paris : Le Figaro, 23 juin 2009, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/06/23/01011-20090623FILWWW00681-fin-du-secretaire-aux-droits-de-l-homme.php>, 11 mai 2017

¹⁶⁶ Id., p. 134

¹⁶⁷ CHARILLON Frédéric, “Nicolas Sarkozy à mi-parcours : comment réformer une politique étrangère ?”, *op. cit.*, p. 392

¹⁶⁸ Id., p. 396

¹⁶⁹ Ibid.

¹⁷⁰ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 140

agirait en fait en politique étrangère comme un avocat : “lorsqu’il se saisit d’un dossier, il s’en saisit à fond et essaye d’en tirer le maximum de résultats sans forcément le relier aux dossiers précédents”¹⁷¹. Cette “politique de coups” rend difficile la définition d’une doctrine sarkozyste ou une ligne directrice en matière de politique étrangère. Il est donc souvent critiqué pour son approche relativement décousue de la diplomatie.¹⁷² Pour Bruce Crumley, “l’absence d’une vision unifiée sur le long terme modifie aussi son sens politique [...] : le processus diplomatique, traditionnellement sobre et mesuré, cède la place au cynisme, au calcul à court terme et au paraître”¹⁷³. En outre, Jean-Christophe Cambadélis, dans l’opposition à l’époque, note que cette attitude est dangereuse puisque les autres Etats “n’arrivent pas à anticiper les positions de la France, car elle n’est pas fiable dans la continuité”¹⁷⁴.

La personnalisation du domaine de la politique étrangère, couplée à une volonté d’être présent sur tous les dossiers, sont deux positions qui paraissent inconciliables : “on ne peut pas à la fois vouloir tout contrôler, tout décider, et vouloir s’attaquer à tous les problèmes simultanément”¹⁷⁵.

La “politique arabe” de Nicolas Sarkozy

D’après Zaki Laïdi, politologue et professeur à Sciences Po Paris, Nicolas Sarkozy a élaboré les grandes lignes de sa politique arabe dans une volonté de rupture avec son prédécesseur Jacques Chirac. Il explique : “Parce que Jacques Chirac était réputé hostile à la politique américaine, Nicolas Sarkozy se voulait plus clairement atlantiste. Parce que Jacques Chirac était réputé pro-arabe, Nicolas Sarkozy revendiquait une grande proximité avec Israël. Parce que Jacques Chirac avait rompu avec Bachar El Assad, commanditaire avec le Hezbollah de la mort de Rafic Hariri,

¹⁷¹ BONIFACE Pascal, “Editorial”, *op. cit.*, p. 70

¹⁷² CRUMLEY Bruce, *op. cit.*, p. 93

¹⁷³ Id., p. 94

¹⁷⁴ CAMBADELIS Jean-Christophe, *op. cit.*, p. 79

¹⁷⁵ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 149

il s'empessa de renouer avec la Syrie"¹⁷⁶. Cependant, on observe au terme de son mandat une sorte de retour à la tradition réaliste française ainsi qu'à certains fondamentaux : un relatif soutien à la cause palestinienne, ainsi qu'un soutien aux régimes arabes non démocratiques "considérés comme des remparts contre l'islamisme"¹⁷⁷.

Sa "politique arabe" est aussi empreinte d'un "éclectisme idéologique"¹⁷⁸ qui pose à terme un problème de cohérence : un rapprochement avec les pays de la Méditerranée ne peut, selon Ignace Dalle, aller de pair avec une politique pro-Israélienne ainsi qu'avec "une politique migratoire placée sous le signe de 'l'immigration choisie' "¹⁷⁹. Jean-François Bayard, directeur de recherches au CNRS, qualifie sa diplomatie d'un "volontarisme brouillon"¹⁸⁰ qui "se solde par un fiasco"¹⁸¹.

Union pour la Méditerranée

L'Union pour la Méditerranée – initialement baptisée Union Méditerranéenne – fait déjà partie avant les élections du projet de campagne de Nicolas Sarkozy.¹⁸² Dès son discours d'investiture, il fait de la Méditerranée un point non négligeable de son mandat, en déclarant : "En tournant le dos à la Méditerranée la France croyait avoir tourné le dos à son passé, elle a en fait tourné le dos à son avenir..."¹⁸³.

Ce projet a pour objectif initial de donner un nouvel élan aux relations entre l'Europe et la Méditerranée, dans "un climat de dégradation des liens entre les pays des deux rives"¹⁸⁴ – climat pouvant s'expliquer notamment par l'échec du processus de

¹⁷⁶ LAIDI Zaki, *Sarkozy et le monde arabe : un bilan contrasté*, Casablanca : L'Economiste.com, 3 décembre 2012, <http://www.leconomiste.com/article/890987-sarkozy-et-le-monde-arabe-un-bilan-contrast-par-le-pr-zaki-la-di>, consulté le 23 novembre 2017

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, Paris : Fayard, 2014, p. 260

¹⁷⁹ Ibid.

¹⁸⁰ Id., p. 261

¹⁸¹ Ibid.

¹⁸² FABRE Thierry, "Nicolas Sarkozy et la Méditerranée, des lignes de failles", *La pensée de midi*, 2007, vol. III, n°22, p. 4

¹⁸³ Ibid.

¹⁸⁴ Id., p. 5

Barcelone.¹⁸⁵ Ce processus ambitieux, lancé par la Commission européenne en novembre 1995, avait pour mission de promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité de la Méditerranée, à travers l'instauration de trois volets de coopération entre l'Europe et sa rive Sud : un volet politique et stratégique, un volet économique et financier, et enfin un volet social, culturel et humain.¹⁸⁶ Entravé par l'enlisement des conflits régionaux – dont le conflit israélo-palestinien, le conflit saharien et les tensions libano-syriennes – ainsi que par la recrudescence du facteur sécuritaire en Europe au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, le processus fait face à autre obstacle de taille : celui du mode de gouvernance des pays du Sud, qui ne repensent pas fondamentalement un projet de développement.¹⁸⁷ Le projet montre définitivement ses failles lors du sommet de novembre 2005, où la majorité des chefs d'Etats arabes ne font même pas le déplacement.¹⁸⁸

C'est face à cette nécessité de ranimer le processus de Barcelone que Nicolas Sarkozy conçoit l'Union pour la Méditerranée. En outre, l'écart de développement entre les deux rives est à l'époque "le plus grand du monde entre deux régions contiguës", et l'Union européenne n'investit que 2% de son budget dans la région.¹⁸⁹ Le projet témoigne aussi de la lecture que fait Nicolas Sarkozy du passé colonial de la France : il marque la volonté du pays de "tourner la page du colonialisme tout en conservant une influence sur une zone notamment convoitée par les Etats-Unis"¹⁹⁰. L'UPM est présentée par Nicolas Sarkozy comme une façon d'inverser le "choc des civilisations" annoncé par certains, qui verrait se confronter de façon inéluctable l'islam et l'occident.¹⁹¹

Le projet initial pose cependant rapidement problème aux autres pays européens. Ce projet – qui vise dans un premier temps à inclure uniquement les pays de l'Europe méridionale, en opérant qui plus est en dehors des structures européennes – est

¹⁸⁵ MOHSEN-FINAN Khadija, *L'Union pour la Méditerranée : une ambition française de reconsidérer le Sud*, Bruxelles : IFRI, 2008, p. 3

¹⁸⁶ Id., p. 5

¹⁸⁷ Id., p. 6

¹⁸⁸ FABRE Thierry, *op. cit.*, p. 5

¹⁸⁹ *Union pour la Méditerranée*, Bruxelles : MEDEA, <http://www.medeas.be/fr/themes/cooperation-euro-mediterraneenne/union-pour-la-mediterranee/>, consulté le 15 octobre 2017

¹⁹⁰ MOHSEN-FINAN Khadija, *op. cit.*, p. 8

¹⁹¹ MAILA Joseph, *op. cit.*, p. 104

accusé de placer en son centre des préoccupations principalement françaises.¹⁹² L'Allemagne et l'Espagne manifestent en particulier leur mécontentement de ne pas avoir été concertées au préalable.¹⁹³ Selon Berlin, si le projet est européen, il doit alors "intéresser tous les pays"¹⁹⁴.

C'est finalement après une rencontre entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel en mars 2008 que l'Union Méditerranéenne devient l'Union pour la Méditerranée, et inclut à partir de ce moment-là les Etats du Sud de la Méditerranée ainsi que les 27 Etats membres de l'Union européenne, selon la volonté allemande.¹⁹⁵ L'UPM s'inscrit alors dans le prolongement du processus de Barcelone : "Du projet de Nicolas Sarkozy, il ne reste que l'ambition d'organiser différemment l'espace euro-méditerranéen. Le principal changement entre les deux projets réside dans une meilleure symétrie entre les partenaires du Nord et du Sud de la Méditerranée"¹⁹⁶. En effet, l'UPM présente deux nouveautés institutionnelles pour matérialiser ce rééquilibrage : une co-présidence Nord-Sud, ainsi qu'un secrétariat chargé de proposer des améliorations et de mettre en oeuvre les décisions.¹⁹⁷

Cependant, le projet rencontre rapidement les mêmes difficultés qu'avait rencontrées, une décennie plus tôt, le processus de Barcelone.

D'abord, l'UPM ne prévoit aucune clause concernant la bonne gouvernance des Etats du Sud, en échange de l'aide au développement qui leur est fournie, "Or, [...] ce n'est pas forcément, ni dans tous les cas, le manque de ressources qui est en cause, mais bien plus la gouvernance, c'est-à-dire la mauvaise redistribution des richesses, le clientélisme, la corruption, l'absence d'Etat de droit, l'opacité des mécanismes, l'accaparement de tous les pouvoirs par la classe dirigeante..."¹⁹⁸. Sans conditionnalité, la France se montre également disposée à "composer avec tout un chacun sans préjudice des caractères 'dictatoriaux' et/ou 'autoritaires' ", ce qui

¹⁹² MOHSEN-FINAN Khadija, *op. cit.*, p. 10

¹⁹³ Id., p. 11

¹⁹⁴ Ibid.

¹⁹⁵ *Union pour la Méditerranée, op. cit.*

¹⁹⁶ MOHSEN-FINAN Khadija, *op. cit.*, pp. 11-12

¹⁹⁷ *Union pour la Méditerranée, op. cit.*

¹⁹⁸ MOHSEN-FINAN Khadija, *op. cit.*, p. 12

apparaît pour certains comme en contradiction avec les discours droits de l’homme de Nicolas Sarkozy candidat.¹⁹⁹

Ensuite, les projets proposés par la Commission Européenne – dépollution de la Méditerranée, énergies vertes, protection civile contre les catastrophes naturelles,... - sont loin des attentes des populations des pays de la rive Sud de la Méditerranée, et ne permettent pas de satisfaire les préoccupations des acteurs locaux.²⁰⁰

En outre, la création au même moment d’un ministère de l’Immigration, de l’Intégration et de l’Identité nationale en France, ainsi que la mise en place d’une politique de visas plus restrictive est symptomatique des contradictions de l’UPM.²⁰¹ Par conséquent, “Pour les classes dirigeantes de ces pays, ce nouveau projet ne diffère pas fondamentalement du processus de Barcelone dans la mesure où les Européens souhaitent d’abord écouler leurs produits [...] tout en jugulant l’immigration et le terrorisme”²⁰². Il apparaît en effet contradictoire de penser l’Europe comme une citadelle fermée, “pétrifiée par la peur de ‘nouvelles invasions’”²⁰³, tout en essayant de bâtir des ponts de coopération entre les deux rives de la Méditerranée.²⁰⁴

Aussi, la politique atlantiste affichée de Nicolas Sarkozy pose problème dans une région où Israël est le plus fidèle allié des Etats-Unis. Selon Thierry Fabre, politologue français, il existe “une profonde contradiction entre la façon de concevoir une nouvelle architecture politico-stratégique telle qu’une ‘Union pour la Méditerranée’ et la proximité affichée avec les Etats-Unis et Israël, qui ne veulent absolument pas entendre parler de la construction d’un tel ensemble dans la région”²⁰⁵.

Enfin, l’enlisement des conflits au Moyen-Orient constitue un éternel blocage pour réunir autour de la même table les dirigeants des pays concernés. Le conflit israélo-palestinien empêche toute discussion, comme auparavant pour le processus de Barcelone. Mais d’autres tensions compliquent aussi les relations dans la région :

¹⁹⁹ MIKAIL Barah, “Une ‘diplomatie du pragmatisme’ aux effets limités au Moyen-Orient ?”, *op. cit.*, p. 147

²⁰⁰ CHARILLON Frédéric, “Nicolas Sarkozy à mi-parcours : comment réformer une politique étrangère ?”, *op. cit.*, p. 398

²⁰¹ BELKACEM Farida, BILLION Didier, *op. cit.*, p. 154

²⁰² MOHSEN-FINAN Khadija, *op. cit.*, p. 15

²⁰³ FABRE Thierry, *op. cit.*, p. 10

²⁰⁴ Ibid.

²⁰⁵ Id., p. 8

“la question de Chypre [...] , le conflit politique entre Damas et Beyrouth, le problème du Sahara occidental et, plus largement, les relations entre Alger et Rabat”²⁰⁶.

Selon Ignace Dalle, le projet de l’UPM représente le plus grand échec “si l’on rapporte le résultat final aux ambitions initiales”²⁰⁷, car “la ténacité et la flexibilité tactique de Nicolas Sarkozy permettront certes d’éviter l’échec du projet, mais au prix d’une transformation radicale de ses dimensions et de ses ambitions”²⁰⁸.

Révolutions arabes

Malgré des indicateurs de développement parmi les plus faibles au monde et des courriers de diplomates tirant systématiquement la sonnette d’alarme, les révolutions qui traversent le monde arabe en 2011 représentent une véritable surprise pour la très grande majorité des observateurs.

Amie de longue date des régimes de Hosni Moubarak et de Ben Ali, accueillant Mouammar Kadhafi sur un tapis rouge en décembre 2007 et Bachar el-Assad pour le défilé du 14 juillet 2008, la France ne prend que trop tard la mesure des bouleversements en cours. Le fiasco diplomatique causé par la ministre des Affaires étrangères Michèle Alliot-Marie représente le point d’orgue de la lecture erronée de la présidence de Sarkozy : en effet, trois jours avant la chute de Ben Ali, cette dernière, devant l’Assemblée nationale, propose de faire profiter à ce dernier du savoir-faire de la police française pour faire face aux troubles qu’il rencontre.²⁰⁹ Et cette longueur de retard ne s’arrête pas là : au moment où le Président Obama salue le courage des Tunisiens, la France saisit Bruxelles afin que l’Union européenne suspende les accords de Schengen, dans la crainte d’une arrivée en masse de réfugiés du Nord de l’Afrique.²¹⁰

²⁰⁶ MOHSEN-FINAN Khadija, *op. cit.*, p. 15

²⁰⁷ DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, *op. cit.*, p. 259

²⁰⁸ Ibid.

²⁰⁹ BAUCHARD Denis, *La France face aux Printemps arabes*, Rouen : NEOMA Business School, <https://www.youtube.com/watch?v=bzzjtLhic-c&t=4045s>, 9 juillet 2013

²¹⁰ Ibid.

Il faut attendre la nomination d'Alain Juppé le 27 février 2011 comme ministre des Affaires étrangères pour mettre un terme à cette phase de flottement dans la réponse française aux printemps arabes. Selon Denis Bauchard, conseiller pour le Moyen-Orient à l'IFRI et ancien diplomate, son arrivée aux Affaires étrangères marque une véritable inflexion dans la politique extérieure de la France, symbolisée par le colloque auquel il participe à l'Institut du Monde arabe en avril 2011. Au cours de celui-ci, il affirme : "Trop longtemps, nous avons pensé que les régimes autoritaires étaient les seuls remparts contre l'extrémisme dans le monde arabe. Trop longtemps, nous avons brandi le prétexte de la menace islamiste pour justifier une certaine complaisance à l'égard de gouvernements qui bafouaient la liberté et freinaient le développement de leur pays"²¹¹. A partir de ce moment-là, la France se pose en protagoniste dynamique des printemps arabes et entend jouer un rôle dans les transitions démocratiques. Le nouveau ministre exprime rapidement son souhait de réévaluer la coopération avec des mouvements se réclamant de l'islam politique et invite ses ambassadeurs à élargir le spectre de leurs interlocuteurs.²¹² La France joue également un rôle prépondérant dans l'octroi par le G8 d'un fonds d'aide destiné aux pays du monde arabe.²¹³

L'exemple de la Libye représente l'opportunité de tester cette nouvelle politique extérieure française, et "fournit à Nicolas Sarkozy la possibilité de se remettre au centre du jeu diplomatique régional en déployant un fort activisme"²¹⁴. De plus, le retard sur les situations tunisienne et égyptienne ayant laissé un certain traumatisme, "le Quai d'Orsay et l'Elysée cherchèrent à réparer leurs erreurs d'analyse en se plaçant dès lors du bon côté de l'histoire, c'est-à-dire du côté des révolutionnaires et non plus des dictateurs"²¹⁵. Cependant, la France ne parvient pas à ne pas répéter ses erreurs et la situation libyenne post-opération est considérée comme un échec. L'interprétation de la résolution 1973 du Conseil de Sécurité, au nom de "la responsabilité de protéger" – se soldant par la mort de Kadhafi – représente pour

²¹¹ Colloque "Printemps arabe" – Discours d'Alain Juppé, Londres : Ambassade de France, 16 avril 2011, <https://uk.ambafrance.org/Colloque-Printemps-Arabe-Discours>, consulté le 14 octobre 2017

²¹² BELKACEM Farida, BILLION Didier, *op. cit.*, p. 156

²¹³ AFP, *Le G8 propose 40 milliards de dollars pour le "printemps arabe"*, Paris : Le Monde, 27 mai 2011, http://www.lemonde.fr/international/article/2011/05/27/le-g8-propose-40-milliards-de-dollars-pour-le-printemps-arabe_1528473_3210.html, consulté le 14 octobre 2017

²¹⁴ BELKACEM Farida, BILLION Didier, *op. cit.*, p. 157

²¹⁵ MALBRUNOT Georges, "Contradictions françaises au Moyen-Orient", *op. cit.*, p. 81

certaines “une violation du cadre de ladite résolution, et donc du droit international”²¹⁶.

Néanmoins, cette phase d’accompagnement s’avère opérer à géométrie variable. Le cas libyen contraste fortement avec l’attitude de la France face à d’autres situations de contestation populaire : celle-ci fait en effet preuve d’une discrétion sans pareil à l’égard des cas bahreïni et yéméni, et considère le Maroc comme un modèle régional.²¹⁷ Le “deux poids deux mesures” du Président Sarkozy est symptomatique, selon Ignace Dalle, de son amateurisme et de ses incohérences.²¹⁸

A partir de la fin de l’année 2011, le curseur de la politique étrangère française dans le monde arabe se déplace progressivement sur la lutte intensive contre le terrorisme. Selon Denis Bauchard, plusieurs éléments peuvent expliquer cette nouvelle phase de prudence, amorcée par Nicolas Sarkozy et poursuivie ensuite par François Hollande : d’une part la percée des mouvements islamistes qui ne sont pas toujours perçus comme en adéquation avec les valeurs démocratiques prônées par la France, d’autre part des éléments de politique intérieure, parmi lesquels la montée de l’islamophobie en France.²¹⁹ Le soutien aux révolutionnaires s’accompagne alors progressivement d’avertissements et de conditions.

Syrie

S’il est certain que la présence mandataire française en Syrie a durablement marqué les structures étatiques de ce pays, les relations entre les deux états sont depuis lors relativement fluctuantes.²²⁰ L’expérience française a en effet également laissé un fort sentiment nationaliste chez les Syriens, et la préservation de l’indépendance du pays contre les puissances occupantes est devenue un impératif incontournable dans l’élaboration de la politique extérieure²²¹ – bien que cette intransigeance en matière de souveraineté s’explique aussi “par les peurs inhérentes à la nature communautaire

²¹⁶ BELKACEM Farida, BILLION Didier, *op. cit.*, p. 157

²¹⁷ BAUCHARD Denis, *La France face aux Printemps arabes*, *op. cit.*

²¹⁸ DALLE Ignace, “Les relations entre la France et le monde arabe”, *op. cit.*, p. 26

²¹⁹ BAUCHARD Denis, *La France face aux Printemps arabes*, *op. cit.*

²²⁰ FEUERSTOSS Isabelle, “Quelques éclairages sur les relations franco-syriennes”, *Les Cahiers de l’Orient*, 2014, vol. IV, n°116, p. 97

²²¹ Id., p. 99

du noyau dur du pouvoir” chiite alaouite.²²² Dans les années 1980, le rapprochement entre la Syrie et l’Iran amorce une phase belliqueuse avec l’occident ; la Syrie est en effet soupçonnée à plusieurs reprises de frapper des intérêts occidentaux, notamment français, à l’extérieur de ses frontières²²³ (ambassadeur de France à Beyrouth en 1981, casques bleus français à Beyrouth en 1983,...²²⁴).

A la fin de la guerre froide, la Syrie entend se défaire de sa dépendance à l’égard de l’URSS et de l’Iran et cherche par conséquent à se rapprocher des pays occidentaux. Ce rapprochement est d’autant accentué qu’à la fin des années 1990, la préparation de la succession de Bachar al-Assad à son père représente un espoir de réforme et d’ouverture sur le monde ; on attend en effet de lui “qu’il rende enfin son pays fréquentable et renonce à sa capacité de nuisance dans la région”²²⁵. Pour symboliser ce regain de confiance en la nation syrienne, Jacques Chirac est le seul chef d’état européen à assister aux funérailles de Hafez al-Assad en juin 2000. Ces relations seront d’autant renforcées que la Syrie se pose, après le 11 septembre, comme un relais pour la lutte contre le terrorisme dans la région.²²⁶

Cependant, le deuxième mandat présidentiel de Jacques Chirac (2002-2007) sera marqué par une détérioration des liens franco-syriens, en raison de “l’apparente mauvaise volonté avec laquelle le jeune chef d’Etat réforme son pays”²²⁷. En 2004, dans la perspective d’un rapprochement atlantiste – les relations franco-américaines s’étant quelque peu effritées suite à l’intervention de Dominique de Villepin à l’ONU en 2003 contre l’intervention américaine en Irak – la France pousse le Conseil de Sécurité à adopter la résolution 1559, le 2 septembre 2004, qui oblige la Syrie à se retirer du territoire libanais.²²⁸ L’assassinat de Rafic Hariri, le 14 février 2005, ira jusqu’à geler les relations diplomatiques entre les deux pays.²²⁹ La coopération franco-américaine isole alors la Syrie pendant trois années consécutives.

²²² FEUERSTOSS Isabelle, *op. cit.*, p. 99

²²³ Id., p. 100

²²⁴ LARROUTUROU Paul, *Trente ans de relations complexes entre les présidents syriens et français*, Paris : Le Monde, 29 avril 2011, https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/04/29/france-syrie-des-relations-mouvementees_1513589_3218.html, consulté le 30 avril 2018

²²⁵ CAHEN Judith, “La politique syrienne de la France, de Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy, *Politique Etrangère*, 2009, vol. I, p. 180

²²⁶ LEVALLOIS Agnès, “La politique étrangère de la France en Syrie”, *Esprit*, 2016, vol. V, p. 78

²²⁷ CAHEN Judith, *op. cit.*, p. 180

²²⁸ Id., p. 181

²²⁹ HADDAD Simon, “France-Liban-Syrie”, *Outre-Terre*, 2009, vol. III, n°23, p. 174

L'arrivée de Nicolas Sarkozy au pouvoir en mai 2007 met un terme à cet isolement de l'ère chiraquienne. Si avant son élection, le candidat pouvait être perçu comme fondamentalement attaché à certaines valeurs de démocratie et de respect des droits humains, sa vision pragmatique des relations internationales le pousse en réalité à composer avec tous – dictatures ou pas –, l'objectif majeur étant de créer des opportunités commerciales pour son pays.²³⁰ Il semble en effet “assumer le fait que composer avec des leaders jugés infréquentables paraît plus efficace que l'affichage d'une attitude intransigeante à leur encontre”²³¹. C'est dans cette optique qu'il rompt avec l'ostracisme de Jacques Chirac et invite Bachar al-Assad sur les Champs-Élysée le 14 juillet 2008, dans le cadre d'un sommet de l'Union pour la Méditerranée – et ce, malgré un refus catégorique de la part du Président syrien de “faire un geste en faveur des droits de l'homme” lors d'une rencontre avec Claude Guéant (secrétaire général de l'Elysée) et Jean-David Levitte (conseiller diplomatique de Nicolas Sarkozy) un mois auparavant.²³² Malgré un faible nombre de contrats signés par rapport aux promesses faites par la Syrie, la relation suit son cours et s'intensifie – Bachar al-Assad est à nouveau à Paris en novembre 2009, et Nicolas Sarkozy et son épouse dînent avec le couple présidentiel à l'Elysée en 2010.²³³

Une reprise de la coopération avec le Président syrien constitue aussi un moyen pour Nicolas Sarkozy de se retrouver au cœur d'une solution d'apaisement pour le Moyen-Orient – la Syrie et le Liban apparaissant comme “les deux seuls pays arabes susceptibles de réaliser la paix avec Israël”²³⁴. Il espère ainsi convaincre la Syrie de respecter la souveraineté du Liban, de prendre ses distances par rapport à l'Iran, de stopper son soutien au Hezbollah et de négocier avec Israël.²³⁵ Ses espoirs sont cependant déçus : en effet, “Sarkozy a aidé Assad à sortir de l'isolement international sans que le Président syrien ne rompe ses relations privilégiées avec l'Iran et le

²³⁰ MIKAIL Barah, “La France et les mutations arabes”, *Confluences Méditerranée*, 2011, vol. IV, n°79, p. 39

²³¹ MIKAIL Barah, “Une ‘diplomatie du pragmatisme’ aux effets limités au Moyen-Orient ?”, *op. cit.*, p. 148

²³² DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, *op. cit.*, p. 256

²³³ MALBRUNOT Georges, “La France face au conflit syrien : le choix de l'i-realpolitik”, *Outre-Terre*, 2015, vol. III, n°44, p. 24

²³⁴ TANNOUS Manon-Nour, “ ‘Tenir son rang’ : la politique française à l'épreuve de la crise syrienne (2011-2015)”, *Critique internationale*, 2017, vol. I, n°74, p. 120

²³⁵ HERSHCO Tsilla, “La France de Sarkozy, l'Union Européenne et le Proche Orient”, *Controverses*, 2011, p. 73

Hezbollah. [...] De plus, la Syrie renforce son influence et son ingérence dans les affaires intérieures du Liban [...] »²³⁶.

Lorsque les premières manifestations de 2011 sont violemment réprimées par l'armée syrienne, la France est prise entre deux logiques contradictoires : «la relance des relations franco-syriennes par Nicolas Sarkozy [...] et la gestion française controversée de la révolution tunisienne de janvier 2011»²³⁷. Cependant, malgré des notes prudentes de la part de ses ambassadeurs – minimisant la gravité des manifestations et de la répression²³⁸ – la France décide finalement de réagir ; et les déclarations du Quai d'Orsay et de l'Elysée sont rapidement dénuées d'hésitations.²³⁹ C'est ainsi qu'Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, affirme le 18 novembre que les jours de Bachar Al-Assad sont comptés.²⁴⁰ En mai 2011, la France choisit son camp ; en juillet, l'ambassadeur français se rend à Hama, «lieu symbolique d'importantes manifestations»²⁴¹. La France ferme son ambassade le 2 mars 2012, et «déclare l'ambassadrice de Syrie en France et d'autres diplomates personae non gratae» le 29 mai 2012.²⁴² Le pouvoir français décide ensuite de soutenir le Conseil national Syrien.²⁴³

Cet empressement français peut en partie être expliqué par ses précédentes erreurs de jugement sur les situations tunisienne et égyptienne qui poussent le gouvernement français à vouloir «se retrouver du bon côté de l'Histoire»²⁴⁴.

Libye

Les relations entre la France et la Libye sous le mandat de Nicolas Sarkozy seront marquées par un changement de cap assez spectaculaire et imprévisible.

²³⁶ HERSHCO Tsilla, *op. cit.*, p. 73

²³⁷ TANNOUS Manon-Nour, *op. cit.*, p. 122

²³⁸ Ibid.

²³⁹ MALBRUNOT Georges, «La France face au conflit syrien : le choix de *l'i-realpolitik*», *op. cit.*, p. 24

²⁴⁰ LEVALLOIS Agnès, *op. cit.*, p. 79

²⁴¹ TANNOUS Manon-Nour, *op. cit.*, p. 123

²⁴² Ibid.

²⁴³ FEUERSTOSS Isabelle, *op. cit.*, p. 103

²⁴⁴ MALBRUNOT Georges, «La France face au conflit syrien : le choix de *l'i-realpolitik*», *op. cit.*, p. 25

Le premier évènement qui amène Sarkozy à négocier avec le régime libyen est celui des “infirmières bulgares” – cinq infirmières bulgares et un médecin palestinien accusés à tort d’être responsables de la contraction du sida par 400 enfants soignés dans un hôpital de Benghazi, et incarcérés depuis en Libye dans des conditions de détention particulièrement inhumaines.²⁴⁵ Après un long processus de négociation, entamé en amont par l’Union européenne et finalisé par le clan des conseillers de Sarkozy et l’épouse même du Président, ces six personnes sont libérées... Mais pas à n’importe quel prix.²⁴⁶ En effet, Mouammar Kadhafi, qui “estimait avoir été privé de son programme nucléaire, (d’)avoir été l’objet d’un embargo sur les armes imposé quinze ans durant et (d’)avoir été empêché de voyager”²⁴⁷ demande en retour que son pays puisse revenir dans le jeu des puissances internationales.

Il parvient donc, en décembre 2007, à se faire inviter en grande pompe à Paris, sans manquer de susciter de vives réactions notamment de la part de Rama Yade, alors secrétaire d’Etat aux droits de l’homme, qui “a bien exprimé le sentiment général en déclarant que ‘notre pays n’est pas un paillason sur lequel un dirigeant peut venir s’essuyer les pieds du sang de ses forfaits’ ”²⁴⁸. Cependant, Nicolas Sarkozy défend son geste en rappelant l’importance de consacrer les intérêts français par la réalisation de contrats.²⁴⁹

Le deuxième temps fort de la relation entre les deux pays prend une direction totalement opposée. Comme nous l’avons vu ci-dessus, la France reste marquée par l’attentisme dont elle a fait preuve au cours des révolutions tunisienne et égyptienne. Un mois après les premières émeutes à Benghazi, la France est le premier pays, le 10 mars 2011, “à reconnaître le Conseil national de transition comme représentant légitime de la Libye”²⁵⁰. Elle pousse ensuite le Conseil de Sécurité de l’ONU à adopter la résolution 1973, le 17 mars 2011. Celle-ci autorise au nom du chapitre VII de la Charte des Nations Unies le recours à des moyens militaires afin d’une part,

²⁴⁵ DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, op. cit., pp. 243-244

²⁴⁶ Id., p. 245

²⁴⁷ Ibid.

²⁴⁸ Id., p. 248

²⁴⁹ MIKAIL Barah, “Une ‘diplomatie du pragmatisme’ aux effets limités au Moyen-Orient ?”, op. cit., p. 147

²⁵⁰ DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, op. cit., p. 265

d'établir une zone d'exclusion aérienne et d'autre part de protéger les civils.²⁵¹ C'est ainsi que l'opération Harmattan démarre le 19 mars 2011, sous la forme d'une coalition internationale réunissant la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l'Italie.²⁵² Elle se soldera par la mort de Mouammar Kadhafi le 20 octobre de la même année.

Pour beaucoup d'observateurs – ainsi que pour la Russie et la Chine, au niveau diplomatique –, l'opération outrepassa largement le mandat accordé par le Conseil de Sécurité. En effet, "la décision était actée au nom du principe nouveau, adopté par l'ONU en 2005, de la 'responsabilité de protéger', pour parer aux accusations de néo-impérialisme suscitées par le concept kouchnérien du droit d'ingérence. Or, l'objectif, explicitement affirmé par l'OTAN, est rapidement devenu le départ, ou la mort, de Kadhafi"²⁵³. Outre le cadre légal, les opposants à cette intervention voient en celle-ci une énième ingérence occidentale. Rony Brauman, ancien Président de Médecins sans frontières, affirme : "Ce qui me gêne dans cette opération, c'est qu'on prétend installer la démocratie et un Etat de droit avec des bombardiers [...] ; à chaque fois qu'on a essayé de le faire, non seulement on a échoué, mais le remède qu'on prétendait apporter était pire que le mal"²⁵⁴.

Ce changement de cap radical opéré par Nicolas Sarkozy dans ses relations avec la Libye peut être expliqué par divers facteurs complexes et le débat à ce propos n'est pas clos aujourd'hui.

Le zèle investi par le Président français pour intervenir contre le guide libyen – et ce dans un délai si rapide – peut être expliqué par des raisons de politique extérieure. On peut en effet facilement y déceler une volonté d'opérer "un grand 'retour' politique personnel, et au-delà, [...] un redéploiement stratégique de la France dans le monde arabe, en portant en flambeau la défense des valeurs"²⁵⁵.

²⁵¹ Résolution 1973 du Conseil de sécurité, New York : Nations unies, 17 mars 2011, S/RES/1973 (2011)

²⁵² DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, op. cit., p. 265

²⁵³ BELKACEM Farida, BILLION Didier, op. cit., p. 157

²⁵⁴ DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, op. cit., p. 265

²⁵⁵ NOUGAYREDE Natalie, *La guerre de Nicolas Sarkozy*, Paris : Le Monde, 23 août 2011, http://www.lemonde.fr/libye/article/2011/08/23/libye-la-guerre-de-nicolas-sarkozy_1562377_1496980.html, consulté le 14 octobre 2017

Cependant, au-delà de la symbolique diplomatique, les liens personnels unissant les deux chefs d'Etat ne sont pas à mettre de côté. En effet, la détermination de Nicolas Sarkozy à mettre un terme à l'ostracisation dont faisait l'objet Mouammar Kadhafi contraste avec les moyens mis en oeuvre quelques années plus tard pour l'abattre. Selon Ignace Dalle, "l'invitation de ce sinistre pitre a sans doute été le prix à payer pour obtenir la libération des infirmières bulgares et du médecin palestinien. A moins, bien sûr, que le Président n'ait voulu – comme certains le laissent entendre, sans toutefois apporter encore de preuve irréfutable – remercier Kadhafi pour les sommes qu'il aurait versées pour sa campagne électorale de 2007". Les allégations du guide, en 2011, allant dans ce sens, auraient alors été un des incitants à agir aussi rapidement contre ce dernier. Ces allégations sont aujourd'hui au coeur d'une vaste enquête judiciaire depuis la publication par Mediapart en 2012 d'un document officiel libyen supposé démontrer "l'intention du régime du colonel Kadhafi de verser, à la fin de 2006, 50 millions d'euros au candidat Sarkozy"²⁵⁶. Nicolas Sarkozy est mis en examen par la justice française dans le cadre de cette affaire depuis le 21 mars 2018.

Israël / Palestine

Avant même d'accéder à la présidence, il est déjà possible de déceler chez Nicolas Sarkozy des signes d'amitié envers Israël. Faisant la découverte de ses origines juives à 17 ans, son histoire familiale ainsi que la présence d'une importante communauté juive à Neuilly influencent assez tôt son rapport au judaïsme.²⁵⁷

A travers ses fonctions de ministre de l'Intérieur, il est possible de déceler certains signes précurseurs de la politique qu'il mènera lors de son accession à la présidence française. L'homme politique commence par renforcer "ses liens avec les institutions et les associations juives"²⁵⁸. Il livre ensuite un discours sans équivoque à Herzliyah le 16 décembre 2004 où il exprime une " 'compassion sans réserve' pour toutes les

²⁵⁶ THIOLAY Boris, *Sarkozy-Kadhafi : une enquête sous haute tension*, Paris : L'Express, http://www.lexpress.fr/actualite/politique/sarkozy-kadhafi-une-enquete-sous-haute-tension_1576279.html, 17 septembre 2014, consulté le 18 octobre 2017

²⁵⁷ DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, op. cit., p. 236

²⁵⁸ Id., p. 237

victimes israéliennes du terrorisme”²⁵⁹, faisant abstraction de sujets plus fâcheux comme celui de la colonisation israélienne.²⁶⁰ Sa volonté d’un rapprochement atlantique va également dans ce sens.²⁶¹ Dans une interview donnée à la revue *Politique internationale* en 2007 juste avant les élections, il rappelle que “la sécurité d’Israël ne se discute pas”²⁶² et que “rien ne justifie l’utilisation de la violence par les Palestiniens”²⁶³.

Nicolas Sarkozy, en tant que Président, est sans aucun doute considéré en Israël “comme un ami”²⁶⁴, ce qui contraste avec son prédécesseur à qui l’on reconnaissait un fort attachement aux pays arabes. Au cours de son mandat, il multiplie les affirmations solennelles de proximité avec l’Etat israélien. En effet, depuis son élection, “on assiste à une amélioration incontestable et à un réchauffement dans l’ambiance et dans le ton des relations franco-israéliennes ainsi qu’au resserrement des relations bilatérales”²⁶⁵. Shimon Peres, alors Président de l’Etat d’Israël, est reçu en France dès mars 2008, au moment de la célébration des 60 ans de la création d’Israël. A cette occasion, il offre au Président français un terrain au sud de Tel-Aviv, signe de la satisfaction qu’il tire de leur rencontre.²⁶⁶ Cette attitude à l’égard de l’Etat hébreu est justifiée par Nicolas Sarkozy par la nécessité de parler avec tous les interlocuteurs : “Restaurer une relation de confiance, forte et durable, avec les dirigeants et le peuple israéliens, était à mes yeux naturel, et la condition même d’un regain d’influence de la France au Proche-Orient. D’abord parce qu’on ne peut pas contribuer à la paix si l’on n’a pas la confiance des deux parties concernées. Ensuite parce qu’on peut dire bien des choses lorsqu’on est reçu en ami”²⁶⁷.

Cependant, si la sécurité d’Israël et son droit à se défendre restent une priorité française, la majorité des auteurs s’accordent pour dire que la politique proche-orientale de Nicolas Sarkozy ne marque en réalité pas de réelle rupture par rapport à la tradition française sur les aspects fondamentaux. En effet, divers éléments ne sont

²⁵⁹ DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, op. cit., p. 237

²⁶⁰ Ibid.

²⁶¹ Id., p. 238

²⁶² Id., p. 239

²⁶³ Id., p. 239

²⁶⁴ BONIFACE Pascal, “Editorial”, op. cit., p. 68

²⁶⁵ HERSHCO Tsilla, op. cit., p. 75

²⁶⁶ DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, op. cit., p. 248

²⁶⁷ Id., p. 251

pas remis en cause : “condamnation de la colonisation, refus de considérer que Jérusalem est la capitale une, unique et indivisible de l’Etat d’Israël”²⁶⁸, mais aussi la volonté d’instaurer une solution à deux Etats et l’appui à l’Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas.²⁶⁹ Le Président français souligne aussi, lors d’un discours prononcé à la Knesset en 2008, l’importance de la question des réfugiés palestiniens, ainsi que “la nécessaire négociation des frontières de ces deux Etats sur la base de la ligne de 1967”²⁷⁰. Il permet également à la Palestine d’adhérer à l’Unesco, le 31 octobre 2011.²⁷¹ L’arrivée d’Alain Juppé au ministère des Affaires étrangères renforce cette tendance à la continuité dans la position française vis-à-vis d’Israël.²⁷²

²⁶⁸ BONIFACE Pascal, “Editorial”, *op. cit.*, p. 68

²⁶⁹ MAILA Joseph, *op. cit.*, p. 102

²⁷⁰ MIKAIL Barah, “Une ‘diplomatie du pragmatisme’ aux effets limités au Moyen-Orient ?”, *op. cit.*, p. 149

²⁷¹ DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, *op. cit.*, p. 258

²⁷² Id., p. 255

Chapitre 3 : Nicolas Sarkozy et le Golfe

Introduction

La France, pays exportateur d'armement

Les ventes d'armes représentent un marché très lucratif. Cette tendance se confirme de façon croissante au fil des ans : d'après le rapport du GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) de 2013, les ventes d'armes affichent une hausse de 63% depuis 1998.²⁷³ En 2011, les 100 principales entreprises productrices d'armement dans le monde ont réalisé plus de 400 milliards de dollars de chiffre d'affaires.²⁷⁴

Parmi les principaux pays exportateurs d'armements conventionnels, la France se trouve en quatrième position pour la période 2002-2011. Derrière l'Allemagne, elle figure à la deuxième position au sein de l'Union européenne. À elle seule, elle occupe 8% du marché mondial – presque le double du Royaume-Uni.²⁷⁵

En dépit d'une multiplication des législations nationales et communautaires toujours plus contraignantes, l'ampleur des flux d'armements en provenance de l'Europe ne diminue pas. Au contraire, "déduction faite des transferts intracommunautaires, la part de l'Union européenne dans le commerce mondial des armements montre une nette tendance à la hausse"²⁷⁶. En 2011, le Moyen-Orient représente la principale destination des armes européennes, avant l'Asie, le continent américain et l'Afrique.²⁷⁷

Parmi les principaux clients de la France pour la période 2004-2013, on retrouve l'Arabie Saoudite en première position, les Emirats arabes unis en quatrième

²⁷³ LESPARRÉ Sabrina, MAMPAEY Luc, *Dépenses militaires, production et transferts d'armes*, Bruxelles : GRIP, 2013, vol. IV, p. 23

²⁷⁴ Ibid.

²⁷⁵ Id., p. 29

²⁷⁶ Id., p. 30

²⁷⁷ Id., p. 31

position, ainsi que le Qatar en 18ème position.²⁷⁸ 21,4% des commandes françaises sont à destination du Proche et Moyen-Orient entre 2008 et 2012.²⁷⁹

En termes d'importations, l'année 2011 enregistre une hausse de 49% par rapport à 2002 pour la région du Moyen-Orient. L'Arabie Saoudite, avec plus de 46 milliards de dollars, augmente ses dépenses militaires de 90% sur la période 2002-2011, et représente ainsi le huitième plus grand budget militaire au niveau mondial.²⁸⁰ Ces augmentations sont à situer dans un contexte régional de persistance des tensions sécuritaires, ainsi que de nécessité de renouvellement des équipements militaires devenus obsolètes.²⁸¹

La France et les pays du Golfe : la continuité d'une tradition

La France est un partenaire commercial privilégié pour les monarchies du Golfe depuis plusieurs décennies. Cependant, depuis le début des années 2000, le renforcement des partenariats entre la France et le Moyen-Orient dans le domaine de l'armement est particulièrement conséquent. En effet, pour la période 2008-2012, les prises de commande des pays du Golfe atteignent les 6 milliards de dollars ; l'Arabie Saoudite, le Qatar et les Emirats sont à l'origine de 85% de ce montant.²⁸²

De façon générale, la fin de la guerre froide – et la baisse des budgets de défense nationaux qu'elle a entraînée – pousse les industries d'armement françaises à augmenter la part de leurs exportations.²⁸³ L'augmentation des livraisons françaises à destination du Moyen-Orient intervient également dans un contexte de refroidissement des relations entre les Etats-Unis et les pétromonarchies – dû notamment à la guerre en Irak de 2003, au recentrage des forces américaines vers l'Asie, à la progressive autonomie énergétique des Etats-Unis et à leur faible

²⁷⁸ CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *Rapport d'information n°2469 en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le dispositif de soutien aux exportations d'armement*, Paris : Présidence de l'Assemblée Nationale, 17 décembre 2014, p. 19

²⁷⁹ Id., p. 20

²⁸⁰ LESPARE Sabrina, MAMPAEY Luc, *op. cit.*, p. 17

²⁸¹ CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *op. cit.*, p. 27

²⁸² BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, p. 114

²⁸³ BERAUD-SUDREAU Lucie, *La politique française de soutien à l'export de défense. Raisons et limites d'un succès*, Paris : IFRI, juin 2017, p. 17

implication dans le conflit syrien à partir de 2011.²⁸⁴ Contrairement aux Etats-Unis, “cédant à la pression d’Israël”²⁸⁵, la France n’impose pas de conditionnalité politique dans le domaine de l’armement.²⁸⁶ De plus, “les équipements militaires livrés à ces pays ne sont pas dégradés mais conformes à ceux utilisés par l’armée française”²⁸⁷. Aussi, certains paramètres – similaires à la situation que connaissait la région à la fin des années 1980 – favorisent les commandes en provenance du Moyen-Orient, comme les cours très élevés des hydrocarbures et l’importance des tensions régionales.²⁸⁸ En outre, la simplification des procédures de la politique de soutien à l’exportation en France, par des mesures prises au niveau national et au niveau européen, a permis la croissance des ventes d’armement.²⁸⁹

L’Arabie Saoudite est le premier client de l’industrie d’armement française. Pour la période 2008-2012, ses commandes d’équipements militaires français ont atteint le montant de 4 milliards de dollars.²⁹⁰ L’essentiel des équipements des armées qatarie et émirienne est aussi d’origine française. Ces pays du Golfe disposent également d’accords de défense avec Paris qui prévoient l’intervention de la France en cas d’agression étrangère.²⁹¹ En outre, la coopération militaire avec le Qatar comprend aussi le soutien de la France aux états-majors et à la Force de Sécurité Intérieure, ainsi qu’un volet de formation militaire.²⁹²

Les différentes formes de soutien à l’export de l’Etat français

Le gouvernement français apporte depuis longtemps son aide aux exportations d’armement des entreprises nationales. A l’origine de ce soutien, on retrouve les objectifs d’indépendance et de grandeur que le Général de Gaulle avait pour la

²⁸⁴ BELLAIS Renaud, BOULANGER Philippe, *op. cit.*, p. 26

²⁸⁵ BAUCHARD Denis, “La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d’intérêt mutuel”, *op. cit.*, p. 111

²⁸⁶ Ibid.

²⁸⁷ Ibid.

²⁸⁸ BELLAIS Renaud, BOULANGER Philippe, *op. cit.*, p. 27

²⁸⁹ Ibid.

²⁹⁰ BAUCHARD Denis, “La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d’intérêt mutuel”, *op. cit.*, p. 112

²⁹¹ Id., p. 116

²⁹² COUSTILLIERE Jean-François, “Qatar : chance ou menace pour les intérêts français ?”, *Confluences Méditerranée*, 2013, vol. I, n°84, p. 92

France, et qui sont poursuivis par ses successeurs.²⁹³ Ces grands principes ont, dans les faits, “mis en place les conditions politiques pour le développement d’une politique d’exportation volontariste”²⁹⁴.

Les autorités françaises peuvent apporter diverses formes de soutiens relationnels et diplomatiques pour exporter les armes produites par l’industrie nationale. Elles peuvent s’assurer d’entretenir de bonnes relations diplomatiques avec un Etat client, en rencontrant ses autorités par exemple, afin d’appuyer l’offre commerciale d’une entreprise française.²⁹⁵ Mais l’engagement de l’Etat français peut aller plus loin : “il peut également s’engager juridiquement, au travers des contrats d’Etat à Etat (relatifs à l’acquisition des matériels par l’Etat client) ou au travers de partenariats stratégiques, inscrivant la relation entre les deux pays dans le long terme et dans un domaine plus global”²⁹⁶.

Le Président, ainsi que le ministre de la Défense ou le ministre des Affaires étrangères peuvent, en se rendant dans les pays potentiellement clients, apporter leur soutien aux entreprises de la Défense.²⁹⁷ En cela, “le gouvernement ne fait pas uniquement part de sa confiance envers les équipements, mais assure également de leur emploi fréquent sur des théâtres sensibles, ou encore de sa détermination à aider les Etats dans la définition des doctrines d’emploi, ou encore dans la formation des armées”²⁹⁸. Outre les autorités gouvernementales, des responsabilités de soutien à l’export incombent également aux attachés de Défense. Ceux-ci, placés sous l’autorité nominale de l’ambassadeur, ont pour tâche de “favoriser les relations et la connaissance mutuelle des administrations compétentes et des industries du secteur”²⁹⁹. Les attachés de l’armement dépendent eux de la Délégation Générale pour l’Armement du Ministère de la Défense, et sont chargés de “la coopération en matière de recherche et de technologie dans son secteur, de la promotion des

²⁹³ BERAUD-SUDREAU Lucie, *op. cit.*, p. 12

²⁹⁴ Ibid.

²⁹⁵ GUILLAUME Félix (sous la direction de BOURDEILLE Christian), *Le SOUTEX : un dispositif capital pour les entreprises de la Défense*, Paris : Institut Supérieur de l’Armement et de la Défense, 2017, p. 24

²⁹⁶ Ibid.

²⁹⁷ Id., p. 25

²⁹⁸ Ibid.

²⁹⁹ Ibid.

programmes en coopération et du soutien des coopérations industrielles de Défense entre la France et le pays dans lequel il se trouve”³⁰⁰.

Contrats d’Etat à Etat

Les contrats d’Etat à Etat ont la particularité pour l’Etat client d’avoir comme interlocuteur direct les autorités gouvernementales françaises, et pas uniquement un industriel ou un intermédiaire.³⁰¹ Ils présentent par conséquent de nombreux avantages pour cet Etat client, qui se trouve rassuré par une garantie étatique. En effet, “bien que les contrats commerciaux (conclus entre l’industriel et l’Etat client) constituent la majorité des contrats conclus à l’export, l’intervention directe de l’Etat devient un paramètre nécessaire pour renforcer la compétitivité des offres françaises à l’export”³⁰². Dans le cadre d’un contrat commercial direct, le gouvernement peut s’engager, à travers d’un accord intergouvernemental, à donner certaines assurances à son client, en termes de qualité ou de vérification par exemple.³⁰³ En pratique, ce sont des intermédiaires, comme la société ODAS (ex-SOFRESA) qui “négocient et concluent des contrats de gouvernement à gouvernement, au nom du gouvernement français, et en contrôlent l’exécution”³⁰⁴.

L’Etat français peut aller encore plus loin dans son soutien à l’exportation d’armement, en concluant “des partenariats stratégiques, des accords de coopération ou de Défense avec d’autres Etats”³⁰⁵. Dans ce cadre, les contrats sont accompagnés de “partage d’informations sur les matériels, la garantie d’accès des matériels sur le long terme, ou encore le soutien étatique quant au respect des engagements contractuels des industriels”³⁰⁶.

³⁰⁰ GUILLAUME Félix (sous la direction de BOURDEILLE Christian), *op. cit.*, p. 26

³⁰¹ Id., p. 27

³⁰² Ibid.

³⁰³ Ibid.

³⁰⁴ Ibid.

³⁰⁵ Id., p. 28

³⁰⁶ Ibid.

Les relations de la France de Nicolas Sarkozy avec le Golfe

Le Qatar

En considérant dès les premiers jours de son quinquennat le Qatar comme nouveau “pivot diplomatique”³⁰⁷ régional et partenaire essentiel de la France, Nicolas Sarkozy annonce un revirement de la politique française dans le Golfe.³⁰⁸ Le 30 mai 2007, le Président à peine élu accueille à l’Elysée l’émir Hamad Ben Khalifa Al-Thani (HBK). En tant que premier chef d’Etat arabe reçu à Paris, le souverain qatari se voit honoré d’un prestige traditionnellement réservé à des puissances amies de longue date, comme le Maroc ou l’Arabie Saoudite³⁰⁹ - le message est donc symbolique et clairement assumé.³¹⁰ La même année, l’émir figure parmi les invités d’honneur au défilé du 14 juillet.³¹¹ Il revient en France en janvier 2008 puis en juin 2009. Pour sa part, Nicolas Sarkozy effectue quatre voyages au Qatar entre 2008 et 2009.³¹² Si la relation de la France avec le petit émirat n’est pas nouvelle, elle atteint sans aucun doute son paroxysme pendant le mandat du candidat républicain et prend “un caractère personnel et privilégié”³¹³.

Pour expliquer les raisons de ce rapprochement sans équivoque, certains soulignent l’amitié qui existe entre les deux chefs d’Etat. Selon Christophe Ayad, journaliste à *Libération*, les deux hommes ont beaucoup de choses en commun et notamment “une ambition démesurée, l’absence de scrupules, le pragmatisme et quelques intérêts plus ou moins avoués”³¹⁴. Alors ministre de l’Intérieur, Nicolas Sarkozy accorde déjà au petit Etat une place particulière, en rencontrant en 2005 le futur Premier ministre, le Cheikh Hamad Ben Jassim Al-Thani (HBJ) “avec lequel il noue une relation très personnelle”³¹⁵. Ce dernier rend d’ailleurs discrètement visite au candidat pendant la

³⁰⁷ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 151

³⁰⁸ Ibid.

³⁰⁹ AYAD Christophe, *La France, meilleure amie de l’émirat depuis 2007*, Paris : Libération, 2 août 2011, http://www.liberation.fr/sports/2011/08/02/la-france-meilleure-amie-de-l-emirat-depuis-2007_752734, consulté le 23 novembre 2016

³¹⁰ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 131

³¹¹ PANON Xavier, *op. cit.*, p. 421

³¹² Ibid.

³¹³ BAUCHARD Denis, “Le jeu de la France dans le Golfe : entre continuité et ruptures”, *op. cit.*, p. 125

³¹⁴ AYAD Christophe, *op. cit.*

³¹⁵ PANON Xavier, *op. cit.*, p. 421

campagne présidentielle française, à son QG de campagne.³¹⁶ Selon Philippe Cohen, journaliste d'investigation français, le Président prend l'habitude, lorsqu'il arrive à l'Elysée, de le recevoir tous les mois.³¹⁷

Mais cette proximité ne permet pas à elle seule d'expliquer un rapprochement d'une telle envergure ; elle s'accompagne à l'évidence d'une démarche plus stratégique. La France apparaît d'abord comme une "assurance-vie" supplémentaire, "à côté du contrat principal souscrit auprès des Américains, dont la fiabilité paraît douteuse tant ils sont suspectés d'être peu enclins à s'opposer aux ambitions de Riyad"³¹⁸. Ensuite, ce sont les projections économiques du Qatar – remplacement progressif de ses revenus pétroliers et gaziers par des investissements financiers – qui le poussent à trouver des terres réceptives à ses placements, et "Nicolas Sarkozy rassure avec le carnet d'adresses international de la France"³¹⁹. Mais les intérêts sont mutuels et le Président français profite de l'aide du Qatar dans de nombreux dossiers: la libération des infirmières bulgares, le retour de Bachar el-Assad dans le jeu international, l'intervention en Libye, le soutien aux révolutions arabes suite à l'échec tunisien³²⁰. Ce pays se présente comme le nouvel interlocuteur et médiateur de la diplomatie française dans la région.³²¹ Les contrats potentiellement décrochables par les entreprises françaises à Doha, ainsi que l'abondance du pétrole et du gaz détenus par ce lopin de terre près de cinquante fois plus petit que le territoire de la France, pèsent aussi dans la balance.

Selon l'enquête menée par Vanessa Ratignier et Pierre Péan (*Une France sous influence*), la France ne mène pas la danse dans ce rapprochement diplomatique qui serait caractérisé par une soumission manifeste de Nicolas Sarkozy aux désirs de l'émirat.³²² Selon les auteurs, la diplomatie française devient dépendante de la signature de contrats et "l'industrie prime désormais sur la politique"³²³. Cette tendance s'amorce dès les premiers jours de la prise de fonction du nouveau Président, puisque l'invitation en France de l'émir comme premier chef d'Etat arabe,

³¹⁶ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 183

³¹⁷ COHEN Philippe, *Ils ont livré la France au Qatar*, Paris : Marianne, 11 janvier 2013, <https://www.marianne.net/societe/ils-ont-livre-la-france-au-qatar>, consulté le 3 février 2018

³¹⁸ COUSTILLIERE Jean-François, *op. cit.*, pp. 91-92

³¹⁹ PANON Xavier, *op. cit.*, p. 422

³²⁰ voir chapitre 2 de ce mémoire, p. 35

³²¹ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 160

³²² Id., p. 132

³²³ Id., p. 133

en mai 2007, est en fait la condition sine qua non de l'achat par le Qatar de quatre-vingt Airbus A350, au prix de 16 milliards de dollars.³²⁴

Mais l'essentiel des relations économiques qui unissent les deux pays tout au long du mandat de Nicolas Sarkozy concerne en fait les investissements financiers du Qatar en France. Quelques mois plus tard, et pour remercier l'émirat de son intervention dans la libération des infirmières bulgares et du médecin palestinien, le Qatar "obtient du Président français de généreuses compensations"³²⁵. Le 14 janvier 2008, les deux hommes politiques signent à Doha la révision de la convention fiscale liant leurs Etats depuis 1990 : désormais, les plus-values immobilières et les gains en capital par le Qatar ou ses entités publiques sur des biens détenus en France ne sont plus imposés³²⁶, et les Qataris qui obtiennent le titre de résidence en France ne doivent plus payer l'ISF - pendant les cinq premières années – sur les biens détenus hors de la République.³²⁷ Si la non-imposition des dirigeants étrangers fait partie des us et coutume de la diplomatie internationale, la révision de cette convention pose question pour un pays comme le Qatar où "l'Etat se confond avec la famille Al-Thani [...] et son patrimoine, avec le budget de l'Etat"³²⁸.

Accueillis à bras ouverts en plein contexte de crise financière, les investissements qataris dans l'économie française – bien qu'existant déjà avant cette exonération fiscale - n'attendent pas longtemps pour croître très significativement. Le Qatar, à travers divers fonds d'investissement (notamment son fonds souverain, Qatar Investment Authority), achète des parts dans les entreprises les plus stratégiques du CAC 40 (Suez Environnement, Vinci, Vivendi, Veolia, LVMH, Total, Lagardère, Orange, Bouygues,...). Or, "avant l'élection de Nicolas Sarkozy, Lagardère était la seule entreprise française à compter l'émirat parmi ses actionnaires"³²⁹. Le micro-Etat fait aussi des placements dans l'immobilier de luxe : à hauteur de 4,8 milliards d'euros à partir de 2008, selon une enquête de Reuters réalisée en 2013.³³⁰ Les Qataris acquièrent, entre autres, le Martinez et le Carlton à

³²⁴ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 132

³²⁵ Id., p. 169

³²⁶ MAGNAN Pierre, *La France, paradis fiscal... pour le Qatar ?*, Paris : Geopolis, France Info, 11 avril 2013, <http://geopolis.francetvinfo.fr/la-france-paradis-fiscal-pour-le-qatar-14817>, consulté le 10 février 2018

³²⁷ Ibid.

³²⁸ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 173

³²⁹ Id., p. 181

³³⁰ Id., p. 178

Cannes, le Royal Monceau, le Concorde Lafayette, l'hôtel du Louvre, l'hôtel Lambert, l'hôtel d'Evreux, l'immeuble Virgin, le siège d'Areva et la tour Pacific à Paris.³³¹

La volonté de soft power du Qatar passe aussi par des secteurs “de rayonnement mondial”, comme le sport : l’émirat rachète le PSG, le Paris Handball, et une partie des droits de la Ligue 1 de football.³³² Nicolas Sarkozy fait lui-même pression sur le Président du PSG afin d’obtenir de meilleures conditions pour ses amis qataris : “Bazin proposait aux Qataris de vendre 30% du club de foot parisien pour 30 millions d’euros. Après l’intervention présidentielle, ils en ont récupéré 70% pour 40 millions” (ils en sont désormais propriétaires à 100%)³³³. Pourtant, cette apparente volonté de satisfaire l’appétit qatari ne payera pas : un seul contrat est signé en retour par une société française, Areva T & D.³³⁴

Les ambitions du Qatar sont cependant stoppées lorsqu’ils tentent d’approcher des entreprises françaises considérées comme trop sensibles. Ces derniers tentent d’abord d’intégrer le secteur de l’armement et de rentrer dans le capital d’EADS (devenu Airbus), mais leur volonté est freinée par Angela Merkel qui, lorsque l’émirat se porte acquéreur des parts mises en vente par le groupe allemand Daimler, engage l’Etat allemand à la place.³³⁵ Ensuite, dans le capital d’Areva, numéro un mondial du nucléaire, en jouant “sur les liens étroits et anciens entre Claude Guéant, alors secrétaire général de l’Elysée, François Roussely, Président du Crédit Suisse France et Henri Proglio, PDG d’EDF et proche de Nicolas Sarkozy”³³⁶. Cette fois, c’est l’action conjointe de Christine Lagarde, ministre de l’Economie, François Fillon, Premier ministre et Anne Lauvergeon, présidente d’Areva, qui met un terme aux aspirations qataries.³³⁷ Bien que ces deux tentatives aient avorté, Nicolas Sarkozy se serait livré “à un véritable forcing”³³⁸ pour faire entrer ses amis qataris au sein de ces deux secteurs stratégiques pourtant attributs essentiels de la puissance et de l’indépendance de la France.³³⁹

³³¹ COHEN Philippe, *op. cit.*

³³² PANON Xavier, *op. cit.*, p. 423

³³³ COHEN Philippe, *op. cit.*

³³⁴ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 172

³³⁵ COHEN Philippe, *op. cit.*

³³⁶ LESER Eric, *Comment le Qatar a acheté la France (et s’est payé sa classe politique)*, Paris : Slate, 6 juin 2011, <http://www.slate.fr/story/39077/qatar-France>, consulté le 23 novembre 2016

³³⁷ Ibid.

³³⁸ RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 274

³³⁹ Ibid.

Outre ses investissements financiers, le Qatar procède aussi à la diffusion de son soft power par ce que l'on appelle "la diplomatie du carnet de chèques"³⁴⁰. Si ses placements en France sont en totale conformité avec la loi, il existe cependant une zone grise dans ses stratégies d'influence : certains parlementaires auraient en effet pris l'habitude de recevoir des cadeaux et voyages offerts par des fonctionnaires qataris.³⁴¹ Des élus français, à gauche comme à droite, notamment parmi le groupe d'amitié France-Qatar à l'Assemblée nationale, auraient ainsi profité de la main généreuse de l'émirat, notamment en échange "de démentis sur les accusations de financement du terrorisme islamiste dont le Qatar est régulièrement la cible"³⁴².

La France trouve aussi au Qatar une terre d'investissements et des relais de croissance pour ses entreprises, avec un stock d'investissements directs plus élevé que celui du Qatar en France en 2012.³⁴³ Beaucoup de sociétés françaises (Vinci, Bouygues, Total, EDF, GDF-Suez, Technip,...) sont attirées par un petit émirat "possédant des ressources financières abondantes et développant un programme d'infrastructure gigantesque – plus de 120 milliards d'investissements prévus –, notamment pour préparer la coupe du monde de football en 2022"³⁴⁴.

Les Emirats arabes unis

Aux Emirats arabes unis, Nicolas Sarkozy s'investit également dans la création de liens "qu'il cherche toujours à placer sous le sceau de l' 'amitié' personnelle"³⁴⁵. Son chantier majeur dans le petit émirat illustre bien l'ambition de la France dans la région : en 2009, il inaugure à Abu Dhabi une base militaire afin d'y déployer 500 soldats français. Ce faisant, le Président se montre prêt "à protéger les Emiratis, comme les pays arabes du Golfe, de toute potentielle menace - en l'occurrence iranienne – à leur encontre"³⁴⁶. En outre, ce "Camp de la paix", tel qu'il est appelé

³⁴⁰ CHESNOT Christian, MALBRUNOT Georges, *Nos très chers émirats. Sont-ils vraiment nos amis ?*, Neuilly-sur-Seine : Editions Michel Lafon, 2016, p. 11

³⁴¹ Id., p. 15

³⁴² Id., p. 12

³⁴³ BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, p. 114

³⁴⁴ Ibid.

³⁴⁵ PANON Xavier, *op. cit.*, p. 417

³⁴⁶ MIKAÏL Barah, "Une 'diplomatie du pragmatisme' aux effets limités au Moyen-Orient ?", *op. cit.*, p. 148

sur place, permet à la France de prévoir une projection de forces en cas de besoin dans cette région en proie à l'instabilité.³⁴⁷ La base assure également l'entraînement des forces d'Abu Dhabi.³⁴⁸ Par ailleurs, la collaboration entre les deux pays s'engage également au travers de projets culturels, notamment par l'implantation de la Sorbonne (à partir de 2006) et du musée du Louvre (inauguré en novembre 2017) sur le sol émirien.³⁴⁹

Cependant, ces efforts restent vains encore une fois : ni le renforcement des accords militaires, ni l'ouverture à des institutions françaises de renom ne permettent à Nicolas Sarkozy d'obtenir de nouveaux contrats pour les entreprises françaises d'armement. En effet, il ne remportera "ni contrat Rafale ni centrale nucléaire"³⁵⁰.

L'Arabie Saoudite

En intensifiant de manière presque ostentatoire ses relations avec le Qatar, Nicolas Sarkozy prend le risque d'irriter son traditionnel allié, l'Arabie Saoudite, "qui entretenait à l'époque des relations tendues avec son turbulent voisin"³⁵¹, qui plus est dans une région où chaque état surveille de près les relations de ses voisins à l'international.³⁵² Le roi Abdallah est cependant reçu par le nouveau Président français le 21 juin 2007, entretien à la suite duquel le souverain saoudien affirme que "Sarkozy ressemble à un pur-sang fringant et fougueux, mais, comme tous les pur-sang, il devra accepter l'épreuve des rênes pour trouver l'équilibre"³⁵³.

Pour désamorcer le déséquilibre annoncé par sa politique du "tout-Qatar", Nicolas Sarkozy fait preuve d'un certain acharnement pour plaire aux Saoudiens. Ce dernier n'effectue pas moins de trois visites dans le royaume entre 2007 et 2012.³⁵⁴ En 2008,

³⁴⁷ BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, p. 116

³⁴⁸ PANON Xavier, *op. cit.*, p. 418

³⁴⁹ BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *op. cit.*, pp. 115-116

³⁵⁰ PANON Xavier, *op. cit.*, p. 421

³⁵¹ MALBRUNOT Georges, "Contradictions françaises au Moyen-Orient", *op. cit.*, p. 78

³⁵² RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *op. cit.*, p. 151

³⁵³ Id., p. 160

³⁵⁴ CHESNOT Christian, MALBRUNOT Georges, *op. cit.*, p. 65

avec l'aide de sa ministre de l'Economie, Christine Lagarde, le Président français soutient avec force la candidature de l'Arabie Saoudite pour entrer dans le G20.³⁵⁵

En 2009, Nicolas Sarkozy apporte même son aide au royaume dans sa guerre contre les rebelles houthis au Yémen. Pour identifier les cibles à bombarder, Riyad a besoin d'images satellites que les Etats-Unis lui refusent – demande bloquée par le Congrès³⁵⁶ –, redoutant les victimes collatérales.³⁵⁷ L'Arabie Saoudite se tourne alors vers la France, qui ne se contente pas seulement d'envoyer les images en question, mais aussi de fournir du matériel ultra sensible : “des appâts, c'est-à-dire du matériel pour que leurs avions de chasse puissent diriger leurs frappes sur les cibles [...] des émetteurs pour que des agents infiltrés positionnent au sol chez l'ennemi”³⁵⁸.

Le Président se montre également d'une extrême fermeté face à l'Iran, cette position s'expliquant par “une conjonction d'éléments bien résumés dans un télégramme diplomatique américain révélé par Wikileaks”³⁵⁹, parmi lesquels “la volonté de s'attirer les bonnes grâces d'Israël et des monarchies du Golfe, viscéralement opposées à un Iran nucléaire”³⁶⁰.

Malgré la multiplication de ses efforts, ses espoirs en matière de contrats seront vite déçus. Alors que Nicolas Sarkozy, en déplacement dans la capitale saoudienne en janvier 2008, annonce un partenariat stratégique portant sur plusieurs dizaines de milliards d'euros, plusieurs accords de grande envergure passent en réalité sous le nez des entreprises françaises, pourtant négociés de longue date. Parmi eux, celui du TGV entre la Mecque et Médine, d'un montant de 7 milliards de dollars (qui sera remporté par l'Espagnol Talgo), ou l'affaire Miksa – concernant un système de sécurisation électronique des frontières du royaume – qui se solderont par des échecs, complets ou partiels.³⁶¹

La difficulté de vendre des armes aux pays du Golfe – pour la France en général, et plus particulièrement pour Nicolas Sarkozy – est la conséquence d'une conjoncture

³⁵⁵ CHESNOT Christian, MALBRUNOT Georges, *op. cit.*, p. 68

³⁵⁶ PANON Xavier, *op. cit.*, p. 420

³⁵⁷ CHESNOT Christian, MALBRUNOT Georges, *op. cit.*, p. 65

³⁵⁸ *Id.*, p. 66

³⁵⁹ MALBRUNOT Georges, “Contradictions françaises au Moyen-Orient”, *op. cit.*, p. 80

³⁶⁰ *Ibid.*

³⁶¹ CHESNOT Christian, MALBRUNOT Georges, *op. cit.*, p. 55

de différents éléments. Selon Christian Chesnot et Georges Malbrunot, auteurs de l'ouvrage "Nos très chers émirs"³⁶², ces difficultés à signer des contrats s'expliquent par le "casse-tête auquel sont confrontées les entreprises françaises désireuses de faire du business en Arabie : celui du choix des réseaux d'influence et des intermédiaires, ces inévitables courtiers qui polluent souvent la relation Paris-Riyad"³⁶³. Le versement de commissions et de rétrocommissions, "en étant décidé, organisé et conclu sur place par l'acheteur lui-même, qui organise ainsi le pillage de ses ressources nationales sur des marchés annexes au contrat principal"³⁶⁴, sont en effet à l'origine de ralentissements considérables dans les processus de décision.³⁶⁵ D'autres facteurs sont aussi à prendre en compte, tels que la rationalité qualité/prix – souvent sous-évaluée par le Quai d'Orsay – ou encore les performances des matériaux qui excèdent parfois les besoins des Etats clients.³⁶⁶ Aussi, la tendance à annoncer prématurément la signature d'un contrat de vente d'armement est rarement bien reçue dans le Golfe, où "la discrétion et le secret"³⁶⁷ sont des "gages de réussite"³⁶⁸. Connus pour faire souvent des annonces prématurées, Nicolas Sarkozy commet plusieurs erreurs de ce type durant de son mandat, adepte de "la surenchère médiatique dès qu'il discerne un espoir de vente"³⁶⁹.

En dépit de certaines erreurs stratégiques de la France et de promesses souvent non tenues par les pays du Golfe, le mandat de Nicolas Sarkozy marque sans aucun doute le début d'une intensification des relations stratégiques avec la région.³⁷⁰ En effet, si ces liens s'inscrivent dans la continuité de la politique arabe de la France depuis plusieurs décennies, ils révèlent "une volonté d'entretenir des relations plus privilégiées encore"³⁷¹ et se concrétisent "par un renforcement des partenariats, notamment dans l'armement"³⁷².

³⁶² CHESNOT Christian, MALBRUNOT Georges, *op. cit.*

³⁶³ Id., pp. 56-57

³⁶⁴ GUISNEL Jean, *Armes de corruption massive. Secrets et combines des marchands de canon*, Paris : La Découverte, 2011, p. 256

³⁶⁵ Id., p. 256

³⁶⁶ Ibid.

³⁶⁷ Id., p. 281

³⁶⁸ Ibid.

³⁶⁹ Id., p. 282

³⁷⁰ BELLAIS Renaud, BOULANGER Philippe, *op. cit.*, p. 24

³⁷¹ Id., p. 26

³⁷² Id., p. 25

Bien que les résultats n'aient pas toujours été à la hauteur des efforts investis, il est indéniable que Nicolas Sarkozy fait preuve au cours de son mandat d'un très fort volontarisme en matière d'exportations d'armements. En effet, un plan de relance des exportations est adopté à l'automne 2007, afin de "renforcer le soutien à l'export et simplifier encore les procédures de contrôle"³⁷³. Nicolas Sarkozy décide de mettre en place une "war room"³⁷⁴, à la tête de laquelle il place son bras droit, Claude Guéant. Ce dernier aura pour mission de "mener à leur terme les gros contrats en négociation"³⁷⁵. Selon certains, il outrepassa de façon évidente son rôle de secrétaire général, empruntant à ses heures la casquette de vice-Premier ministre ou de ministre des Affaires étrangères.³⁷⁶ En créant une telle cellule spécialisée, Nicolas Sarkozy s'est constitué une sorte de "Conseil national de sécurité à l'américaine"³⁷⁷, induisant de façon inéluctable l'existence d'une diplomatie parallèle, sans protocole et court-circuitant le travail des diplomates et ministres régaliens.³⁷⁸ En outre, au même moment, une "Commission interministérielle d'appui aux contrats internationaux (CIACI) est installée à Matignon – coordonnant désormais les services administratifs pour le soutien à l'export – ainsi qu'un "Plan national stratégique des exportations de défense (PNSED) destiné à "prioriser les prospects et actions de soutien à entreprendre"³⁷⁹. Une cellule dite "SOUTEX" est également établie au sein de l'Etat-major des Armées en vue "d'harmoniser les efforts de soutien aux ventes d'armes effectuées par les trois armées"³⁸⁰.

³⁷³ BERAUD-SUDREAU Lucie, *op. cit.*, p. 21

³⁷⁴ GUISNEL Jean, *op. cit.*, p. 306

³⁷⁵ *Id.*, p. 307

³⁷⁶ PANON Xavier, *op. cit.*, p. 60

³⁷⁷ *Id.*, p. 69

³⁷⁸ *Ibid.*

³⁷⁹ BERAUD-SUDREAU Lucie, *op. cit.*, p. 22

³⁸⁰ *Id.*, p. 23

Chapitre 4 : Ventes d'armement, realpolitik et morale

Cadre légal des ventes d'armement

Au fil des années, la vente d'armement s'est dotée en France d'une législation bien spécifique, les armes n'étant pas des produits commercialisables comme les autres.³⁸¹

Historiquement, la France est attachée au principe général de la prohibition, tant pour la fabrication que pour le commerce des armes ; ce principe implique donc que "toute personne physique ou morale souhaitant fabriquer, commercialiser ou conduire une activité d'intermédiation de ce type de matériels doit obtenir une autorisation préalable de la part de l'Etat. L'importation, l'exportation ou le transfert (échange intracommunautaire) de tels biens sont quant à eux soumis à un contrôle particulièrement rigoureux fondé sur un système de licences préalables"³⁸².

La France est également soumise au cadre légal européen : outre les différentes décisions du Conseil de l'Union européenne, elle affirme aussi respecter la Position commune 2008/944/PESC adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 8 décembre 2008 qui définit des règles juridiquement contraignantes pour ses Etats membres quant aux exportations d'équipements militaires.³⁸³ Huit critères doivent être respectés afin de pouvoir vendre des armes à des pays étrangers :

1. le respect des engagements internationaux ;
2. le respect des droits de l'Homme dans le pays de destination finale ;
3. la situation intérieure dans le pays de destination finale ;
4. la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales ;
5. la sécurité nationale des Etats membres, ainsi que celle des pays amis et alliés ;
6. le comportement du pays acheteur à l'égard de la communauté internationale et notamment son attitude envers le terrorisme, la nature de ses alliances et le respect du droit international ;
7. l'existence d'un risque de détournement de l'équipement à l'intérieur du pays acheteur, ou de réexportation de celui-ci dans des conditions non souhaitées ;

³⁸¹ CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *op. cit.*, p. 33

³⁸² Ibid.

³⁸³ Ibid.

8. la compatibilité des exportations d'armement avec la capacité technique et économique du pays destinataire.³⁸⁴

Au niveau international, la France applique aussi les mesures restrictives et résolutions édictées par le Conseil de Sécurité de l'ONU, ainsi que les divers traités et conventions en matière d'armement dont elle est signataire.³⁸⁵ Parmi eux peuvent être cités les Conventions pour l'interdiction des mines antipersonnel de 1997, le Traité sur le Commerce des armes entré en vigueur en 2014, la Convention de l'OCDE à propos de la lutte contre la corruption.³⁸⁶

Si ce cadre juridique apparaît comme de plus en plus contraignant, la France a du, au fur et à mesure des années, concilier ces principes avec des impératifs diplomatiques, sécuritaires et commerciaux.³⁸⁷

Les ventes d'armes : un impératif d'Etat

Comme nous l'avons déjà expliqué ci-dessus, l'appui du gouvernement à l'industrie de l'armement française peut revêtir diverses formes. Ce soutien étatique ne date pas d'hier, et s'inscrit en fait "dans une politique de longue date, initiée par le Général de Gaulle, désireux d'assurer à la France une autonomie stratégique"³⁸⁸. Stimuler les exportations des entreprises de la Défense présente depuis longtemps déjà pour l'Etat français de multiples intérêts. Ceux-ci sont économiques, mais aussi diplomatiques et stratégiques.

Sur le plan économique, l'argument principal est le suivant : la France ne peut faire vivre son industrie d'armement grâce aux seules commandes de l'armée nationale.³⁸⁹ Par conséquent, les exportations sont un relais de croissance indispensable afin

³⁸⁴ *Position commune du Conseil du 8 décembre 2008 définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires*, Bruxelles : Conseil de l'Union européenne, 8 décembre 2008, 2008/944/PESC

³⁸⁵ CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *op. cit.*, p. 35

³⁸⁶ BERAUD-SUDREAU Lucie, *op. cit.*, p. 18

³⁸⁷ CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *op. cit.*, p. 33

³⁸⁸ GUILLAUME Félix (sous la direction de BOURDEILLE Christian), *op. cit.*, p. 8

³⁸⁹ BELLAIS Renaud, BOULANGER Philippe, *op. cit.*, p. 28

d'assurer la pérennisation des entreprises de la Défense.³⁹⁰ En effet, “compte tenu des contraintes budgétaires et de la dynamique des coûts des matériels et équipements, les exportations font figure de complément obligatoire à la demande domestique en rendant la BITD (Base Industrielle et Technologique de Défense Française) moins dépendante des commandes du client national – les armées –, et en renforçant par ailleurs leurs capacités d'autofinancement”³⁹¹. Le rapport d'information sur le dispositif de soutien aux exportations d'armement de l'Assemblée nationale³⁹² stipule qu'un tiers du chiffre d'affaires de l'industrie de Défense française provient des exportations.³⁹³ Ces dernières ont tendance à réduire le coût unitaire des équipements militaires, et engendrent en définitive une “diminution des coûts d'acquisition pour les armées – et, par conséquent, pour l'Etat”³⁹⁴.

Aussi, les exportations de l'industrie d'armement contribuent positivement à la balance commerciale de la France et ont participé à la réduction de son déficit entre 2008 et 2013.³⁹⁵ Le secteur de la BITD représentait en 2014 à lui seul environ 165 000 emplois, répartis au sein “d'une dizaine de grands groupes de taille mondiale et de 4000 petites et moyennes entreprises”³⁹⁶. Ces emplois ne représentent pas moins de 4% des emplois industriels français.³⁹⁷

En outre, il existe des synergies importantes pour l'Etat français : le secteur militaire de l'industrie de la Défense permet aussi la diffusion de savoir-faire et de technologies dans le secteur civil³⁹⁸, et est par là même susceptible “d'irriguer les secteurs les plus porteurs en termes de croissance (aéronautique, espace, NTIC, etc.)”³⁹⁹. La BITD est également un vecteur non-négligeable d'innovation : ses entreprises “réinjectent en moyenne entre 10% et 20% de leurs chiffres d'affaires dans les opérations de recherche et développement (R&D) et de recherche et technologique (R&T)”⁴⁰⁰.

³⁹⁰ GUILLAUME Félix (sous la direction de BOURDEILLE Christian), *op. cit.*, p. 9

³⁹¹ CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *op. cit.*, p. 21

³⁹² CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *op. cit.*

³⁹³ *Id.*, p. 13

³⁹⁴ *Id.*, p. 22

³⁹⁵ *Id.*, p. 13

³⁹⁶ *Id.*, p. 12

³⁹⁷ GUILLAUME Félix (sous la direction de BOURDEILLE Christian), *op. cit.*, p. 10

³⁹⁸ CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *op. cit.*, p. 11

³⁹⁹ *Id.*, p. 12

⁴⁰⁰ *Ibid.*

Enfin, si les équipements militaires sont généralement destinés à être utilisés sur de longues durées, l'impératif d'évolution et de modernisation des armées lui est permanent, ce qui fait de l'industrie de la Défense un domaine "en mouvement perpétuel et sujet à des avancées ou des ruptures technologiques constantes"⁴⁰¹. Par conséquent, les exportations permettent d'éviter des périodes d'inactivité pour des entreprises où les pertes de compétences et de savoir-faire peuvent se révéler très coûteuses.⁴⁰² Au même moment, ces dernières facilitent la préservation des chaînes de montage et de rechange, tout aussi importantes pour la bonne santé des armées nationales.⁴⁰³

Les ventes d'armes constituent aussi un acte politique ; elles offrent également des avantages à l'Etat français sur les plans diplomatique et stratégique. En permettant l'approvisionnement de l'armée française, les exportations sont un gage de la souveraineté de la France et lui confèrent "un degré d'autonomie stratégique non négligeable en évitant, autant que possible, le recours à des productions étrangères"⁴⁰⁴. Elles rendent possible "la mise en oeuvre des priorités stratégiques décidées par l'autorité politique"⁴⁰⁵, notamment dans l'application de sa politique extérieure et des opérations militaires menées à l'étranger.⁴⁰⁶

Ensuite, les exportations sont aussi un moyen pour la France de renforcer ses relations avec d'autres Etats, et de nouer des partenariats stratégiques. En effet, les ventes d'armes se limitent rarement à une seule transaction, et s'inscrivent généralement dans des contrats de longue durée qui s'accompagnent d'une certaine dépendance de l'acheteur : pour les évolutions, les pièces de rechange, l'aide technique,...⁴⁰⁷

⁴⁰¹ CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *op. cit.*, p. 21

⁴⁰² Ibid.

⁴⁰³ GUILLAUME Félix (sous la direction de BOURDEILLE Christian), *op. cit.*, p. 11

⁴⁰⁴ CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *op. cit.*, p. 11

⁴⁰⁵ Id., p. 36

⁴⁰⁶ Ibid.

⁴⁰⁷ BRISSET Jean-Vincent, *Morale à géométrie variable : petit panorama des ventes d'armes interdites réalisées par les Occidentaux*, Paris : IRIS, 13 septembre 2013, <http://www.iris-france.org/44498-morale-gomtrie-variable-petit-panorama-des-ventes-darmes-interdites-ralises-par-les-occidentaux/>, consulté le 8 avril 2018

Les liaisons dangereuses

Ces arguments, généralement soutenus par les acteurs gouvernementaux eux-mêmes, sont cependant contre-balancés par les divers risques que ces exportations représentent.

En première ligne de ces risques, on retrouve ceux avancés par les organisations comme Amnesty International ou Human Rights Watch : les pays du Golfe – qui sont parmi les plus gros clients en armes de la France – sont des régimes autoritaires sans aucune considération pour le respect des droits humains dans leurs territoires respectifs. En leur vendant des armes, la France ferme donc les yeux sur des principes qu'elle invoque pourtant comme étant les mots d'ordre de sa politique étrangère. En Arabie Saoudite, des centaines de personnes sont exécutées chaque année par décapitation, le statut de la femme y est rétrograde – en 2012, le forum économique mondial publiait un rapport sur l'inégalité des sexes et plaçait l'Arabie Saoudite en 131ème position sur 135 –, l'homosexualité est passible de peine de mort et les partis politiques sont interdits.⁴⁰⁸ Mais ce sont aussi les actions que le royaume mène hors de son territoire que les ONG pointent du doigt : sa répression au Bahreïn en 2011, ses opérations militaires au Yémen, son refus d'accueillir des migrants dans une région où les conflits et mouvements de population sont constants...⁴⁰⁹

La deuxième critique faite aux pays du Golfe est celui de leur soutien à l'islam radical. En Arabie Saoudite, la doctrine religieuse wahhabite a historiquement cherché à se légitimer en prônant "l'interprétation la plus rigoriste possible du message divin, du Coran, de l'islam"⁴¹⁰, et revendique donc une lecture littérale du Coran et une application stricte de la charia qu'elle cherche à répandre dans l'ensemble du monde musulman. En effet, "avec la rente extraordinaire du pétrole que la famille (Saoud) a récoltée à titre personnel durant des décennies, elle a financé dans le monde entier des institutions répercutant son message"⁴¹¹. Le Qatar, quant à

⁴⁰⁸ BELLION François, "Les relations franco-saoudiennes du point de vue de la défense et de la sécurité", *Géostratégiques*, septembre 2016, n°47, p. 162

⁴⁰⁹ Id., pp. 163-164

⁴¹⁰ CHOUET Alain (entretiens avec Jean Guisnel), *Au cœur des services spéciaux. La menace islamiste : fausses pistes et vrais dangers*, Paris : La Découverte/Poche, 2011, p. 67

⁴¹¹ Id., p. 69

lui, tente de ravir à l'Arabie Saoudite sa place régionale de "père" de l'islam sunnite et finance en conséquence "partout et généreusement tous les acteurs politico-militaires salafistes, dont la branche la plus enragée des Frères musulmans, hostiles à la famille Al-Saoud et bien sûr au chiisme, mais aussi aux régimes "laïcs" et nationalistes arabes susceptibles de porter ombrage aux pétromonarchies"⁴¹².

Outre les arguments éthiques, une autre catégorie de risques remet en question les exportations françaises dans la mesure où celles-ci fragiliseraient les intérêts mêmes de la France, "qu'elles devraient au contraire contribuer à garantir"⁴¹³.

Un premier risque est de voir l'impératif économique d'exportation dicter les décisions politiques de la France, qui devrait alors s'aligner sur la politique étrangère de ses Etats clients. Selon Lucie Béraud-Sudreau, auteur d'une étude sur la question publiée par l'IFRI⁴¹⁴, "cela a été le cas avec l'Arabie Saoudite où la France s'est complètement alignée sur la politique extérieure du royaume wahhabite"⁴¹⁵.

Par ailleurs, comme sus-mentionné, les ventes d'armes dans la région du Golfe sont souvent accompagnées de partenariats stratégiques plus larges ; des accords de sécurité ou – comme dans le cas des Emirats – l'implantation de bases militaires françaises. Dans ce cas, la vente d'armes est un acte politique et implique nécessairement des relations qui outrepassent la simple signature de contrats.⁴¹⁶ Le danger ici serait alors que la France se voit obligée d'intervenir auprès de ses clients en cas de tensions régionales.⁴¹⁷

En outre, l'autonomie stratégique de la France pourrait également se voir fragilisée dans la mesure où les ventes d'armements "entraînent les entreprises et l'Etat français à accepter des transferts de technologies et le développement de compétences industrielles dans les pays importateurs"⁴¹⁸, de plus en plus requis afin de décrocher des grands contrats aujourd'hui.⁴¹⁹ A terme, et puisque ces transferts "doivent permettre aux pays bénéficiaires de combler leur écart technologique avec

⁴¹² COHEN Philippe, *op. cit.*

⁴¹³ BERAUD-SUDREAU Lucie, *op. cit.*, p. 37

⁴¹⁴ BERAUD-SUDREAU Lucie, *op. cit.*

⁴¹⁵ CABIROL Michel, *Armement : les exportations sont-elles une menace sur l'autonomie de la France ?*, Paris : IFRI, 8 juin 2017, <https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/armement-exportations-une-menace-l'autonomie-de-france>, consulté le 8 avril 2018.

⁴¹⁶ BELLAIS Renaud, BOULANGER Philippe, *op. cit.*, p. 29

⁴¹⁷ Ibid.

⁴¹⁸ Ibid.

⁴¹⁹ BERAUD-SUDREAU Lucie, *op. cit.*, p. 40

les Etats exportateurs”⁴²⁰, on risquerait de voir se développer des industries locales dans les pays acheteurs ; les exportations elles-mêmes pourraient alors mettre en danger “la pérennité d’une industrie de défense autonome”⁴²¹.

Au-delà des risques concernant les industries françaises, les transferts de technologie et de compétences impliquent un accroissement des pôles de production d’armement dans le monde, “y compris à destination d’adversaires potentiels”⁴²². Ce cas de figure a déjà été rencontré par la France, qui a du faire face pendant la guerre du Golfe aux Mirage-F1 vendus quelques années plus tôt à l’Irak.⁴²³

Morale et relations internationales : deux objectifs irréconciliables ?

Comme nous l’avons vu ci-dessus, de nombreuses raisons éthiques s’opposent à l’exportation d’armements par la France aux pays du Golfe. Cependant, quelle place doit occuper l’éthique dans l’élaboration de la politique étrangère d’un Etat ? Cette question nous ramène à un vieux débat en relations internationales : la morale et la politique sont-elles incompatibles ?

Selon Tsvetan Todorov, historien et philosophe, la morale et la politique sont souvent présentées comme des antagonistes et “les tentatives pour les réunir produisent habituellement des résultats catastrophiques”⁴²⁴. Selon l’approche réaliste des relations internationales, les Etats sont des entités égoïstes qui n’agissent qu’en fonction de leurs propres intérêts ; ils ne se s’occupent donc guère de préoccupations morales.⁴²⁵ Par définition, la morale “exclut tout intérêt particulier”⁴²⁶ et se veut universelle, là où la politique n’est l’expression que d’intérêts de certains groupes : un groupe d’individus, un parti politique, un Etat,...⁴²⁷ La morale cherche à trancher

⁴²⁰ BERAUD-SUDREAU Lucie, *op. cit.*, p. 40

⁴²¹ BELLAIS Renaud, BOULANGER Philippe, *op. cit.*, p. 29

⁴²² BERAUD-SUDREAU Lucie, *op. cit.*, p. 43

⁴²³ Id., p. 44

⁴²⁴ TODOROV Tzvetan, “La morale dans les relations internationales”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. IV, n°80, p. 61

⁴²⁵ DE JERPHANION Marie, “Vers un rapprochement de la morale et de la realpolitik ?”, *Revue internationale et stratégique*, 2007, vol. III, n°67, p. 127

⁴²⁶ TODOROV Tzvetan, *op. cit.*, p. 61

⁴²⁷ Ibid.

le juste, là où la politique cherche le compromis⁴²⁸, et la première “pense en termes de coupables”⁴²⁹, là où la deuxième “voit des partenaires, adversaires ou alliés”⁴³⁰. En outre, comme l’explique Tzvetan Todorov, mêler morale et politique conduit inévitablement à des dérives : “Une politique fondée sur des principes moraux risque de conduire à la formation d’un Etat théocratique [...]. Une morale soumise aux exigences politiques du moment n’en est plus une”⁴³¹.

Bernard Kouchner, à l’époque ministre des Affaires étrangères (mai 2007 – novembre 2010), affirmait qu’ “il y a une contradiction permanente entre les droits de l’homme et la politique étrangère d’un Etat [...]. On ne peut pas diriger la politique extérieure d’un pays uniquement en fonction des droits de l’homme”⁴³². Afin d’illustrer son propos, ce dernier avait entrepris de définir les trois principaux dilemmes auxquels faisaient face les hommes politiques :

- “- le respect de valeurs et principes fondamentaux face aux intérêts économiques et stratégiques qui se traduisent par la politique du “deux poids, deux mesures” ;
- le choix entre l’expression publique et la diplomatie discrète en matière de promotion des droits de l’homme ;
- l’engagement à lutter contre l’impunité et la tentation de privilégier à court terme la résolution des conflits au détriment de la justice”⁴³³.

Pourtant, au cours de l’histoire, la morale a souvent été utilisée pour servir la politique. Depuis quelques années, ce phénomène a tendance à s’observer de façon de plus en plus fréquente, sous la forme d’un “messianisme démocratique”⁴³⁴ typiquement occidental, qui prend racine dans la doctrine du droit d’ingérence formulée par Bernard Kouchner dans les années 1990.⁴³⁵ En effet, “la nouvelle idéologie dominante voudrait soumettre tous les rapports inter-étatiques au seul

⁴²⁸ CHARILLON Frédéric, “L’éthique : le nouveau mot d’ordre de la politique étrangère française ?”, *op. cit.*, p. 93

⁴²⁹ Ibid.

⁴³⁰ Ibid.

⁴³¹ TODOROV Tzvetan, *op. cit.*, p. 61

⁴³² FARDEAU Jean-Marie, “Engagements courageux et coupables silences autour des droits de l’homme”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. I, n°77, p. 103

⁴³³ Id., pp. 103-104

⁴³⁴ TODOROV Tzvetan, *op. cit.*, p. 64

⁴³⁵ Ibid.

critère du respect des droits de l'homme"⁴³⁶. Cependant, cette forme d'interventionnisme aboutit le plus souvent au même schéma : "au moment de l'action, on annonce ses visées universelles et morales [...]. Quelque temps plus tard – un an, un siècle – on s'aperçoit que l'objectif prétendument universel n'en était pas un, qu'il correspondait plutôt aux intérêts particuliers de ceux qui l'avaient formulé."⁴³⁷ Légitimer des interventions politiques par la morale amène à une application sélective de celle-ci ; c'est le double standard, le "deux poids, deux mesures" dont parle Bernard Kouchner : les mêmes faits sont parfois condamnés, parfois acceptés, en fonction des protagonistes et des intérêts en jeu.⁴³⁸ S'il y a toujours un fond de vérité, la morale sert plus d'outil de légitimation que de fondement de l'action.⁴³⁹ Et elle aboutit souvent, dans le cadre d'interventions humanitaires par exemple, à la compromission des valeurs soutenues au départ : d'abord, parce que "la violence des moyens annule la noblesse des fins"⁴⁴⁰, ensuite, parce qu'en imposant des valeurs par la force, on affirme dès le départ que leurs récipiendaires "sont incapables de se diriger eux-mêmes"⁴⁴¹ et on annule par la même occasion le caractère moral de l'action.⁴⁴²

Cependant, observer les effets pervers de l'utilisation de la morale dans la politique n'implique pas pour autant de la prescrire complètement ; renvoyer dos-à-dos morale et politique et les considérer comme inconciliables n'est pas plus productif analytiquement. En effet, écarter de la politique toute considération éthique ou morale n'a pas de sens : la tendance est à la moralisation des relations internationales et les Etats se doivent de tenir compte des demandes de leurs opinions publiques, et donc de développer "une rhétorique de promotion de la démocratie et de promotion des droits de l'homme"⁴⁴³. Aucun pays ne peut aujourd'hui s'épargner cet examen de conscience car en faire abstraction représente toujours un coût élevé. Aussi – et c'est

⁴³⁶ KRICHEN Zyed, "Peut-on sauver la morale de la politique internationale ?", *Revue internationale et stratégique*, 2007, vol. III, n°67, p. 136

⁴³⁷ TODOROV Tzvetan, *op. cit.*, p. 63

⁴³⁸ BONIFACE Pascal, "Réalités et faux-semblants de la pression morale des opinions publiques", *Revue internationale et stratégique*, 2007, vol. III, n°67, p. 69

⁴³⁹ Id., p. 68

⁴⁴⁰ TODOROV Tzvetan, *op. cit.*, p. 64

⁴⁴¹ Ibid.

⁴⁴² Id., p. 65

⁴⁴³ JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *Jusqu'où aller dans nos relations avec les dictatures*, Paris : Le Monde, 23 février 2010, http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/02/23/jusqu-ou-aller-dans-nos-relations-avec-les-dictatures-par-jean-baptiste-jeangene-vilmer_1310054_3232.html, consulté le 7 avril 2018

un argument non négligeable – les démocraties sont économiquement plus stables et donc potentiellement de meilleurs partenaires au niveau international.⁴⁴⁴ De façon inverse, la posture qui défend le respect des valeurs et de l'éthique à tout prix et qui soutient l'absence de relations avec des dictatures n'est pas tenable non plus : “les liens sont des leviers : les supprimer nous permettrait sans doute de prétendre n'avoir ‘rien à voir’ avec les exactions commises dans ces pays, mais ces exactions seraient pires, car elles ne seraient limitées par aucune contrainte externe, et nous perdriions du même coup tout moyen de pression”⁴⁴⁵.

En définitive, morale et politique sont plus interdépendantes qu'inconciliables: la morale a besoin de la politique pour que les solutions qu'elle envisage existent dans la réalité, et la politique ne peut se défaire de considérations éthiques “dans un monde où l'image morale compte”⁴⁴⁶ malgré tout.

Selon Marie de Jerphanion, chercheuse à l'IRIS, ce rapprochement de la morale et de la politique s'observe plus particulièrement depuis la chute du mur de Berlin et la fin de la bipolarité.⁴⁴⁷ Le phénomène de mondialisation qui s'en est suivi a bousculé la notion traditionnelle de puissance : “dans un monde globalisé et interdépendant, la puissance militaire ne suffit plus à garantir la puissance”⁴⁴⁸. En effet, pour assurer sa sécurité, un Etat doit aussi garantir sa sécurité politique, sa sécurité économique, sa sécurité environnementale,...⁴⁴⁹ C'est dans cette perspective que Jacques Attali, ancien conseiller spécial du Président François Mitterrand, présente son concept d'hyperdémocratie, qui détermine selon lui les relations internationales des siècles à venir : cette idée repose sur une sorte d'altruisme rationnel “caractérisé par la prise de conscience que l'on ne peut pas être libre quand les autres ne le sont pas et que la pauvreté n'est pas dans l'intérêt des riches”⁴⁵⁰. Par conséquent, la morale devient alors “un bon moyen d'assurer la sécurité et la sauvegarde des intérêts nationaux”⁴⁵¹ et est mise au service de la Realpolitik.⁴⁵² Les Etats se réfèrent donc de plus en plus à

⁴⁴⁴ JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *op. cit.*

⁴⁴⁵ Ibid.

⁴⁴⁶ Ibid.

⁴⁴⁷ DE JERPHANION Marie, *op. cit.*, p. 128

⁴⁴⁸ Ibid.

⁴⁴⁹ Id., p. 129

⁴⁵⁰ Id., p. 130

⁴⁵¹ Id., p. 131

⁴⁵² Ibid.

des principes moraux pour servir leurs intérêts égoïstes et assurer leur propre sécurité.⁴⁵³

Bien que ce regain d'intérêt pour des critères éthiques ne soit pas pur et désintéressé, force est de constater qu'il existe et que cela constitue sans aucun doute "une avancée vers davantage de morale dans le champ des relations internationales"⁴⁵⁴. Les principes moraux, bien que n'étant pas à proprement parler les moteurs de l'action en politique étrangère, peuvent cependant servir de garde-fous et permettre ainsi d' "empêcher les dérives de ceux qui exercent le pouvoir : à éviter le mal, en somme, plutôt qu'à imposer le bien"⁴⁵⁵. Si la morale ne cherche en effet pas à fonder l'action politique, elle peut servir à la tempérer et à la contenir.⁴⁵⁶

Nicolas Sarkozy et les droits de l'homme

Dès son arrivée à la présidence, Nicolas Sarkozy s'est présenté comme un chef d'Etat différent : pendant son mandat, la France ne serait complice d'aucune dictature et serait le pays des droits de l'homme et de la liberté.⁴⁵⁷ Au cours de sa campagne ainsi que le soir de son investiture, il semblait vouloir réconcilier morale et politique ; remettre l'éthique "au coeur de la diplomatie"⁴⁵⁸ était son ambition. La nomination de Rama Yade au secrétariat d'Etat aux droits de l'homme (juin 2007 – juin 2009) devait matérialiser ses intentions, témoignant ainsi de la volonté de la France de "porter la défense des droits humains au rang des attributions de sa diplomatie"⁴⁵⁹.

Cependant, comme nous l'avons déjà évoqué dans le deuxième chapitre de ce mémoire, la politique de rupture annoncée s'est très peu observée dans les faits. Bien que la secrétaire d'Etat ait fait progresser de nombreux dossiers en matière de droits de l'homme, parmi lesquels "les violences faites aux femmes et les droits des

⁴⁵³ DE JERPHANION Marie, *op. cit.*, p. 134

⁴⁵⁴ Ibid.

⁴⁵⁵ TODOROV Tzvetan, *op. cit.*, p. 63

⁴⁵⁶ Id., p. 64

⁴⁵⁷ DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *op. cit.*, p. 145-146

⁴⁵⁸ BELKACEM Farida, BILLION Didier, *op. cit.*, p. 152

⁴⁵⁹ FARDEAU Jean-Marie, *op. cit.*, p. 103

personnes homosexuelles, bisexuelles et transsexuelles”⁴⁶⁰, ces avancées ont été contre-balancées par une politique humaniste à géométrie variable. L’accueil successif de dictateurs sur le perron de l’Elysée (chefs d’Etat libyen en décembre 2007, syrien en juillet 2008 et novembre 2009, russe en juin 2010, kazakh en septembre 2011, turkmène en février 2010,...), la gestion des premières révolutions arabes et la suppression du secrétariat d’Etat aux droits de l’homme en juillet 2009 – Rama Yade en est exfiltrée et est envoyée aux Sports, après avoir plusieurs fois exprimé son désaccord avec son ministre de tutelle et le Président – sont autant d’exemples de la sélectivité de la référence aux droits humains au cours de sa présidence.

Dès novembre 2008, les exigences de la Realpolitik semblent d’ailleurs l’avoir rattrapé : Nicolas Sarkozy, faisant allusion à la libération des infirmières bulgares et du médecin palestinien détenus par la Libye, se défend : “Est-ce que vous croyez qu’on peut faire sortir quelqu’un de prison sans parler avec le geôlier” ?”⁴⁶¹. S’il peut, de cette façon, se prémunir de l’argument du “constructive engagement” – selon lequel le dialogue avec un état autoritaire peut amener à changer ce dernier⁴⁶² – sa recherche obstinée de contrats commerciaux dans le monde arabe ne s’accompagne cependant d’aucune condition de progrès en matière de droits de l’homme pour les monarchies du Golfe. Au contraire, le sujet des droits humains et des prisonniers politiques est timidement abordé – voire soigneusement évité – lors des rencontres diplomatiques.⁴⁶³ Ses détracteurs déplorent que la diplomatie discrète – menée avec Claude Guéant tout au long de son mandat – n’ait pas été accompagnée de résultats tangibles et mesurables.⁴⁶⁴

Au regard de son action politique sur la scène internationale, force est de constater que Nicolas Sarkozy n’a pas été à la hauteur de ses ambitions en matière de promotion des droits de l’homme. Sa politique étrangère, annoncée comme subordonnée à des impératifs moraux et universels, s’est plutôt appliquée au cas par

⁴⁶⁰ FARDEAU Jean-Marie , *op. cit.*, p. 103

⁴⁶¹ Id., p. 104

⁴⁶² UNGAR Sanford J., VALE Peter, *South Africa : why constructive engagement failed*, New York : Foreign Affairs, hiver 1985-1986, <https://www.foreignaffairs.com/articles/south-africa/1985-12-01/south-africa-why-constructive-engagement-failed>, consulté le 15 mai 2018

⁴⁶³ CHARILLON Frédéric, “L’éthique : le nouveau mot d’ordre de la politique étrangère française ?”, *op. cit.*, p. 88

⁴⁶⁴ FARDEAU Jean-Marie , *op. cit.*, p. 106

cas, “pragmatique et en fonction des intérêts économiques et stratégiques”⁴⁶⁵.

⁴⁶⁵ FARDEAU Jean-Marie , *op. cit.*, p. 102

Conclusion

Il apparaît opportun, au terme de ce mémoire, de rappeler notre question de départ et de passer en revue les divers enseignements qui se dégagent de cette recherche.

Au cours de ce travail, nous avons tenté d'étudier les relations de la France avec les pays du Golfe sous la présidence de Nicolas Sarkozy, à travers le prisme de la promotion des droits de l'homme d'une part, et de celui des contrats commerciaux d'autre part. Notre objectif était ainsi d'observer comment pouvaient, dans les faits, se cotoyer deux lignes directrices de la politique étrangère d'un pays à priori fort éloignées.

Dans le premier chapitre, nous avons étudié les grandes tendances et évolutions caractérisant la politique étrangère de la France depuis la présidence du Général de Gaulle jusqu'au mandat de Nicolas Sarkozy. Il apparaît qu'au fil des années, le caractère toujours plus multilatéral des relations internationales a poussé la France à s'engager sur des thématiques transversales à caractère éthique, comme la promotion de la démocratie et la défense des droits de l'homme. Le discours d'investiture de Nicolas Sarkozy, le 6 mai 2007, constitue pour plusieurs observateurs le marqueur de cette tendance. A côté de ces préoccupations éthiques, la définition de la politique étrangère française est également dépendante depuis plusieurs décennies d'un volet primordial de son économie : les exportations d'armement.

Ensuite, nous avons passé en revue l'historique des relations entre la France et les pays du Golfe – plus particulièrement le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis –, singulièrement dans le cadre des contrats commerciaux et des ventes d'armement entre Paris et ces monarchies. Si les exportations d'armement vers le Moyen-Orient ont toujours constitué un pan important de la politique arabe de la France, on observe à partir du dernier demi-siècle un revirement des priorités en faveur de la région du Golfe. Depuis la fin des années 70 en effet, cette région représente pour la France un caractère stratégique indéniable : non seulement, en raison de ses réserves d'hydrocarbures, mais aussi compte tenu de l'immensité de ses revenus qui font d'elle un client fidèle et solvable pour l'industrie d'armement française.

Dans le deuxième chapitre de ce mémoire, nous avons observé les lignes de force de la politique étrangère de Nicolas Sarkozy. Son mandat est caractérisé par une présidentialisation extrême de l'exercice du pouvoir : son premier ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, ainsi que le Quai d'Orsay, sont marginalisés au début de sa présidence, au profit de son cercle intime de conseillers. Claude Guéant, son secrétaire général, Jean-David Levitte, son conseiller diplomatique et Henri Guaino, son conseiller spécial forment un petit groupe d'hommes chargés de mener une diplomatie parallèle et de négocier les grands contrats. A cette fin, une cellule spécialisée dénommée "war room" est constituée dans le but de stimuler le marché des exportations d'armement françaises.

On retient également de la présidence de Nicolas Sarkozy sa volonté de rompre la politique étrangère de ses prédécesseurs : il veut lui redonner une place incontournable dans le jeu des Nations, et se place par conséquent à la tête d'une multitude de dossiers internationaux. Parmi ceux-ci, les droits humains sont annoncés comme un de ses gros chantiers : la France doit reprendre son étendard de pays des droits de l'homme et la morale doit faire partie intégrante de son action extérieure. Pour mener à bien ce dessein, il rattache le secrétariat aux droits de l'homme au ministère des Affaires étrangères et nomme Rama Yade comme secrétaire d'Etat.

Le troisième chapitre de ce mémoire s'est attaché à l'analyse des relations de Nicolas Sarkozy avec le Golfe. Il apparaît de façon évidente que le Président a démontré un fort volontarisme pour décrocher des contrats d'armement afin de renforcer les relations stratégiques de la France avec la région. Malgré l'énergie déployée – Nicolas Sarkozy a été très réceptif aux diverses demandes des monarchies et a mis en place, à côté de sa war room, une série d'instruments étatiques pour soutenir les exportations – peu de contrats seront signés.

Dans le dernier chapitre, nous nous sommes intéressés aux arguments – économiques, diplomatiques et stratégiques – avancés par l'Etat français et son industrie d'armement pour favoriser les exportations. Nous les avons ensuite confrontés aux raisons éthiques et stratégiques qui poussent des acteurs de la société civile à les dénoncer. Nous avons enfin élargi ce débat à une question incontournable

s'agissant des relations internationales : la morale et la politique sont-elles irréconciliables ? A défaut d'être résolue, cette question démontre que les préoccupations d'ordre moral, si elles ne fondent pas l'action politique, permettent en tout cas de l'encadrer et d'en limiter les excès.

Finalement, nous nous sommes attelés au bilan de la présidence de Nicolas Sarkozy en matière de droits de l'homme. Si sa campagne et le début de son mandat ont laissé entendre qu'un changement radical pourrait s'opérer pendant sa présidence, l'analyse des faits a démontré le contraire. Comme par le passé, les droits de l'homme n'ont pas été la priorité de l'exécution de la politique étrangère et les intérêts économiques de la France semblent avoir prévalu.

Si les observateurs s'accordent à dire que l'éclectisme de la politique étrangère de Nicolas Sarkozy, qui rend difficile la définition d'une doctrine, s'explique en partie par sa personnalité pragmatique et son tempérament hyperactif, la place qu'occupe aujourd'hui la France dans le concert des Nations fournit également une piste de réflexion. En effet, ramenée au rang de puissance moyenne, elle n'a plus les moyens, comme par le passé, de se poser en donneuse de leçons sans tenir compte de ses relations stratégiques indispensable à la survie de son économie. L'impact d'une politique qui s'affranchirait de ces contingences financières pour se concentrer uniquement sur la moralité de son action mériterait elle aussi une analyse approfondie.

Bibliographie

Ouvrages

DA LAGE Olivier, *Géopolitique de l'Arabie Saoudite*, Paris : Editions Complexe, 2006, 143 p.

DALLE Ignace, *La Ve République et le monde arabe. Le désenchantement*, Paris : Fayard, 2014, 505p.

DE MAILLARD Jacques, SUREL Yves, *Les politiques publiques sous Sarkozy*, Paris : Presses de Sciences Po, 2012, 401 p.

CHESNOT Christian, MALBRUNOT Georges, *Nos très chers émirats. Sont-ils vraiment nos amis ?*, Neuilly-sur-Seine : Editions Michel Lafon, 2016, 297 p.

CHOUET Alain (entretiens avec Jean Guisnel), *Au cœur des services spéciaux. La menace islamiste : fausses pistes et vrais dangers*, Paris : La Découverte/Poche, 2011, 349 p.

GUISNEL Jean, *Armes de corruption massive. Secrets et combines des marchands de canon*, Paris : La Découverte, 2011, 391 p.

JAUVERT Vincent, *La face cachée du Quai d'Orsay*, Paris : Editions Robert Laffont, 2016, 301 p.

PANON Xavier, *Dans les coulisses de la diplomatie française. De Sarkozy à Hollande*, Paris : Editions de l'Archipel, 2015, 473 p.

RATIGNIER Vanessa, PEAN Pierre, *Une France sous influence. Quand le Qatar fait de notre pays son terrain de jeu*, Paris : Fayard, 2014, 478 p.

Articles scientifiques

BAUCHARD Denis, "La France et les émirats et monarchies du Golfe. Un partenariat d'intérêt mutuel", *Pouvoirs*, 2015, vol. I, n°152, pp. 107-120.

BAUCHARD Denis, "Le jeu de la France dans le Golfe : entre continuité et ruptures", *Confluences Méditerranée*, 2016, vol. II, n°97, pp. 117-129.

BELLAIS Renaud, BOULANGER Philippe, "Les pays arabes, meilleurs amis de la France et de son industrie d'armement ?", *Moyen-Orient*, avril-juin 2017, n°34, pp. 24-33.

BELLIOT François, "Les relations franco-saoudiennes du point de vue de la défense et de la sécurité", *Géostratégiques*, septembre 2016, n°47, pp. 157-168.

BELKACEM Farida, BILLION Didier, “Une politique extérieure de la France à la peine... Mais réactive”, *Revue internationale et stratégique*, 2011, vol. III, n°83, pp. 149-158.

BONIFACE Pascal, “Editorial”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. I, n°77, pp. 67-70.

BONIFACE Pascal, “Réalités et faux-semblants de la pression morale des opinions publiques”, *Revue internationale et stratégique*, 2007, vol. III, n°67, pp. 67-70.

CAMBADELIS Jean-Christophe, “Nicolas Sarkozy est partout, la France est nulle part”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. I, n°77, pp. 77-85.

CAHEN Judith, “La politique syrienne de la France, de Jacques Chirac à Nicolas Sarkozy”, *Politique Etrangère*, 2009, vol. I, pp. 177-188.

CHARILLON Frédéric, “La politique étrangère de la France. D’une puissance de blocage à une puissance de proposition ?”, *Etudes*, 2005, vol. IV, n°402, pp. 449-459.

CHARILLON Frédéric, “L’éthique : le nouveau mot d’ordre de la politique étrangère française ?”, *Revue internationale et stratégique*, 2007, vol. III, n°67, pp. 87-94

CHARILLON Frédéric, “Nicolas Sarkozy à mi-parcours : comment réformer une politique étrangère ?”, *Politique étrangère*, 2009, vol. II, pp. 391-402.

CHUBIN Shahram, “La France et le Golfe : opportunisme ou continuité ?”, *Politique étrangère*, 1983, n°4, pp. 879-887.

COUSTILLIERE Jean-François, “Qatar : chance ou menace pour les intérêts français ?”, *Confluences Méditerranée*, 2013, vol. I, n°84, pp. 87-100.

CRUMLEY Bruce, “Le pragmatisme en politique étrangère : force ou faiblesse ?”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. I, n°77, pp. 93-99.

DALLE Ignace, “Les relations entre la France et le monde arabe”, *Confluences Méditerranée*, 2016, vol. I, n°96, pp. 13-28.

DE JERPHANION Marie, “Vers un rapprochement de la morale et de la realpolitik ?”, *Revue internationale et stratégique*, 2007, vol. III, n°67, pp. 127-134.

DE NOGARA Guillaume, “L’Arabie saoudite : de la ‘politique arabe’ à un partenaire stratégique”, *Moyen-Orient*, avril-juin 2017, n°34, pp. 34-39.

FABRE Thierry, “Nicolas Sarkozy et la Méditerranée, des lignes de failles”, *La pensée de midi*, 2007, vol. III, n°22, pp. 4-13.

FARDEAU Jean-Marie, “Engagements courageux et coupables silences autour des droits de l’homme”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. I, n°77, pp. 101-107.

FREMEAUX Jacques, “La France et les exportations d’armements au Proche-Orient de la fin de la guerre d’Algérie à la première guerre du Golfe”, *Revue historique des armées*, 2007, n°246, pp.110-119.

FEUERSTOSS Isabelle, “Quelques éclairages sur les relations franco-syriennes”, *Les Cahiers de l’Orient*, 2014, vol. IV, n°116, pp. 95-108.

GUIGUE Bruno, “Morale internationale ou droit du plus fort ?”, *Revue internationale et stratégique*, 2007, vol. III, n°67, pp. 121-126.

HADDAD Simon, “France-Liban-Syrie”, *Outre-Terre*, 2009, vol. III, n°23, pp. 173-178.

HERSHCO Tsilla, “La France de Sarkozy, l’Union Européenne et le Proche Orient”, *Controverses*, 2011, pp 67-80.

KODMANI-DARWISH Bassma, “La France et le Moyen-Orient : entre nostalgie et réalisme”, *Politique étrangère*, 1995, n°4, pp. 941-957.

KRICHEN Zyed, “Peut-on sauver la morale de la politique internationale ?”, *Revue internationale et stratégique*, 2007, vol. III, n°67, pp. 135-138.

LEVALLOIS Agnès, “La politique étrangère de la France en Syrie”, *Esprit*, 2016, vol. V, pp. 76-85.

LEVALLOIS Agnès, “Paris et Riyad : un ‘partenariat de référence’ ?”, *Confluences Méditerranée*, 2016, vol. I, pp. 95-103.

MAILA Joseph, “Entre diplomatie de puissance et diplomatie des valeurs. Chantiers de politique extérieure”, *Esprit*, 2007, vol. XI, pp. 98-104.

MALBRUNOT Georges, “Contradictions françaises au Moyen-Orient”, *Politique étrangère*, 2016, vol. II, pp. 75-85.

MALBRUNOT Georges, “La France face au conflit syrien : le choix de *l’i-realpolitik*”, *Outre-Terre*, 2015, vol. III, n°44, pp. 23-26.

MIKAÏL Barah, “La France et les mutations arabes”, *Confluences Méditerranée*, 2011, vol. IV, n°79, pp. 37-46.

MIKAÏL Barah, “Une ‘diplomatie du pragmatisme’ aux effets limités au Moyen-Orient ?”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. I, n°77, pp. 145-150.

NABA René, “France – Moyen-Orient, 1967-2017. Un demi siècle d’infléchissements successifs. De la politique arabe à la politique sunnite et à la politique wahhabite”, *Géostratégiques*, septembre 2016, n°47, pp. 15-19.

PARIS Henri, “La politique de la France au Moyen-Orient”, *Géostratégiques*, septembre 2016, n°47, pp. 51-62.

TANNOUS Manon-Nour, “ ‘Tenir son rang’ : la politique française à l’épreuve de la crise syrienne (2011-2015)”, *Critique internationale*, 2017, vol. I, n°74, pp. 117-136.

TODOROV Tzvetan, “La morale dans les relations internationales”, *Revue internationale et stratégique*, 2010, vol. IV, n°80, pp. 61-65.

VERMEREN Pierre, “Les politiques religieuses de la France en Méditerranée coloniale (1830-1962)”, *Moyen-Orient*, 2017, avril-juin, n°34, pp. 18-23.

Rapports / Etudes

BERAUD-SUDREAU Lucie, *La politique française de soutien à l’export de défense. Raisons et limites d’un succès*, Paris : IFRI, juin 2017, 48 p.

CHABANNE Nathalie, FOULON Yves, *Rapport d’information n°2469 en conclusion des travaux d’une mission d’information sur le dispositif de soutien aux exportations d’armement*, Paris : Présidence de l’Assemblée Nationale, 17 décembre 2014, 157 p.

GUILLAUME Félix (sous la direction de BOURDEILLE Christian), *Le SOUTEX : un dispositif capital pour les entreprises de la Défense*, Paris : Institut Supérieur de l’Armement et de la Défense, 2017, 65 p.

MOHSEN-FINAN Khadija, *L’Union pour la Méditerranée : une ambition française de reconsidérer le Sud*, Bruxelles : IFRI, 2008, 10 p.

LESPARRE Sabrina, MAMPAEY Luc, *Dépenses militaires, production et transferts d’armes*, Bruxelles : GRIP, 2013, vol. IV, 53 p.

Sources internet

AFP, *Critiquée par Bernard Kouchner, Rama Yade défend son bilan*, Paris : Le Monde, 10 décembre 2008, http://www.lemonde.fr/politique/article/2008/12/10/kouchner-regrette-la-creation-du-secretariat-au-droits-de-l-homme_1129080_823448.html, consulté le 11 mai 2017

AFP, *Fin du secrétariat aux droits de l’Homme*, Paris : Le Figaro, 23 juin 2009, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2009/06/23/01011-20090623FILWWW00681-fin-du-secretariat-aux-droits-de-l-homme.php>, consulté le 11 mai 2017

AFP, *Le G8 propose 40 milliards de dollars pour le “printemps arabe”*, Paris : Le Monde, 27 mai 2011, <http://www.lemonde.fr/international/article/2011/05/27/le-g8->

[propose-40-milliards-de-dollars-pour-le-printemps-arabe_1528473_3210.html](#), consulté le 14 octobre 2017

AYAD Christophe, *La France, meilleure amie de l'émirat depuis 2007*, Paris : Libération, 2 août 2011, http://www.liberation.fr/sports/2011/08/02/la-france-meilleure-amie-de-l-emirat-depuis-2007_752734, consulté le 23 novembre 2016.

BONIFACE Pascal, *“Mémoires de paix pour temps de guerre” – 3 questions à Dominique de Villepin*, Paris : Mediapart, 23 février 2017, <https://blogs.mediapart.fr/pascalboniface/blog/230217/memoire-de-paix-pour-temps-de-guerre-3-questions-dominique-de-villepin>, consulté le 29 avril 2017

BRISSET Jean-Vincent, *Morale à géométrie variable : petit panorama des ventes d'armes interdites réalisées par les Occidentaux*, Paris : IRIS, 13 septembre 2013, <http://www.iris-france.org/44498-morale-gomtrie-variable-petit-panorama-des-ventes-darmes-interdites-ralises-par-les-occidentaux/>, consulté le 8 avril 2018

CABIROL Michel, *Armement : les exportations sont-elles une menace sur l'autonomie de la France ?*, Paris : IFRI, 8 juin 2017, <https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/armement-exportations-une-menace-lautonomie-de-france>, consulté le 8 avril 2018

Colloque “Printemps arabe” – Discours d’Alain Juppé, Londres : Ambassade de France, 16 avril 2011, <https://uk.ambafrance.org/Colloque-Printemps-Arabe-Discours>, consulté le 14 octobre 2017

COHEN Philippe, *Ils ont livré la France au Qatar*, Paris : Marianne, 11 janvier 2013, <https://www.marianne.net/societe/ils-ont-livre-la-france-au-qatar>, consulté le 3 février 2018

Financement libyen : Nicolas Sarkozy mis en examen, Paris : France 24, 22 mars 2018, <http://www.france24.com/fr/20180321-france-fonds-libyens-fin-garde-a-vue-nicolas-sarkozy-kadhafi-mise-examen>, 13 mai 2018

GLAD Vincent, *La petite histoire des secrétariats d’Etat gadgets*, Paris : Slate, 1er juillet 2009, <http://www.slate.fr/story/7415/les-secr%C3%A9taires-detat-gadget-une-longue-histoire>, 11 mai 2017

HASBANI Nadim, *France-Emirats : des relations militaires stratégiques ?*, Paris : Moyen-Orient, décembre 2009, <http://www.moyenorient-presse.com/?p=31>, consulté le 24 novembre 2016

JEANGENE VILMER Jean-Baptiste, *Jusqu’où aller dans nos relations avec les dictatures*, Paris : Le Monde, 23 février 2010, http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/02/23/jusqu-ou-aller-dans-nos-relations-avec-les-dictatures-par-jean-baptiste-jeangene-vilmer_1310054_3232.html, consulté le 7 avril 2018

La descente aux enfers de Michèle Alliot-Marie, Paris : Le Monde, 27 février 2011, http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/02/27/la-descente-aux-enfers-de-michele-alliot-marie_1485837_823448.html, consulté le 23 mai 2017

LAIDI Zaki, *Sarkozy et le monde arabe : un bilan contrasté*, Casablanca : L'Economiste.com, 3 décembre 2012, <http://www.leconomiste.com/article/890987-sarkozy-et-le-monde-arabe-un-bilan-contrast-par-le-pr-zaki-la-di>, consulté le 23 novembre 2017

LARROUTUROU Paul, *Trente ans de relations complexes entre les présidents syriens et français*, Paris : Le Monde, 29 avril 2011, https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2011/04/29/france-syrie-des-relations-mouvemantees_1513589_3218.html, consulté le 30 avril 2018

LASSERRE Isabelle, *Quand Mitterrand, déjà, négociait le retour dans l'OTAN*, Paris : Le Figaro, 11 mars 2009, <http://www.lefigaro.fr/international/2009/03/11/01003-20090311ARTFIG00073-quand-mitterrand-deja-negociait-le-retour-dans-l-otan-.php>, consulté le 2 mai 2018

Le discours d'investiture de Nicolas Sarkozy, Paris : Le Monde, 15 janvier 2007, https://www.lemonde.fr/societe/article/2007/01/15/le-discours-d-investiture-de-nicolas-sarkozy_855369_3224.html, consulté le 30 mai 2018

LESER Eric, *Comment le Qatar a acheté la France (et s'est payé sa classe politique)*, Paris : Slate, 6 juin 2011, <http://www.slate.fr/story/39077/qatar-France>, consulté le 23 novembre 2016

Le traité de Lisbonne, Paris : Toute l'Europe, <https://www.touteleurope.eu/actualite/le-traite-de-lisbonne.html>, consulté le 26 avril 2018

MAGNAN Pierre, *La France, paradis fiscal... pour le Qatar ?*, Paris : Geopolis, France Info, 11 avril 2013, <http://geopolis.francetvinfo.fr/la-france-paradis-fiscal-pour-le-qatar-14817>, consulté le 10 février 2018

NOUGAYREDE Natalie, *La guerre de Nicolas Sarkozy*, Paris : Le Monde, 23 août 2011, http://www.lemonde.fr/libye/article/2011/08/23/libye-la-guerre-de-nicolas-sarkozy_1562377_1496980.html, consulté le 14 octobre 2017

Nicolas Sarkozy mis en examen : l'indispensable justice, Paris : Le Monde, 22 mars 2018, https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/03/22/mise-en-examen-de-nicolas-sarkozy-indispensable-justice_5274759_3232.html#meter_toaster, consulté le 30 mai 2018

Pascal Boniface : *“La France rayonne lorsqu'elle défend l'intérêt général de façon compatible à son intérêt national”*, Paris : Libération, 9 mars 2017, <http://www.iris-france.org/90133-la-france-rayonne-lorsqu'elle-defend-linteret-general-de-facon-compatible-a-son-interet-national/>, consulté le 29 avril 2017

Union pour la Méditerranée, Bruxelles : MEDEA, <http://www.medeabe.fr/themes/cooperation-euro-mediterranee/union-pour-la-mediterranee/>, consulté le 15 octobre 2017

SEMO Marc, *Hubert Védrine : “Un pays qui ne défend pas ses intérêts n’est pas pris au sérieux quand il invoque ses valeurs”*, Paris : Libération, 29 mai 2015, http://www.liberation.fr/planete/2015/05/29/un-pays-qui-ne-defend-pas-ses-interets-n-est-pas-pris-au-serieux-quand-il-invoque-ses-valeurs_1319386, consulté le 29 avril 2017

THIOLAY Boris, *Sarkozy-Kadhafi : une enquête sous haute tension*, Paris : L’Express, 17 septembre 2014, http://www.lexpress.fr/actualite/politique/sarkozy-kadhafi-une-enquete-sous-haute-tension_1576279.html, consulté le 18 octobre 2017

UNGAR Sanford J., VALE Peter, *South Africa : why constructive engagement failed*, New York : Foreign Affairs, hiver 1985-1986, <https://www.foreignaffairs.com/articles/south-africa/1985-12-01/south-africa-why-constructive-engagement-failed>, consulté le 15 mai 2018

Ziad Takieddine affirme avoir remis trois valises d’argent libyen à Claude Guéant et Nicolas Sarkozy, Paris : Le Monde, 15 novembre 2016, http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/11/15/ziad-takieddine-affirme-avoir-remis-trois-valises-d-argent-libyen-a-claude-gueant-et-nicolas-sarkozy_5031420_1653578.html, consulté le 23 mai 2017

Documents vidéo

BAUCHARD Denis, *La France face aux Printemps arabes*, Rouen : NEOMA Business School, <https://www.youtube.com/watch?v=bzzjtLhic-c&t=4045s>, 9 juillet 2013

FILIU Jean-Pierre, DE VILLEPIN Dominique, VEDRINE Hubert, L’YVONNET François, *Rendez-vous de l’Histoire du monde arabe. La politique arabe de la France*, Paris : Institut du Monde Arabe, <https://www.youtube.com/watch?v=3-ifmba44Ek&t=1507s>, 20 mai 2016

Documents officiels

Résolution 1973 du Conseil de sécurité, New York : Nations unies, 17 mars 2011, S/RES/1973 (2011)

Position commune du Conseil du 8 décembre 2008 définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d’équipements militaires, Bruxelles : Conseil de l’Union européenne, 8 décembre 2008, 2008/944/PESC

Quand il arrive au pouvoir en mai 2007, Nicolas Sarkozy se présente comme le Président de la rupture et du changement. Contrairement à ses prédécesseurs, il entend être le Président de la France des droits de l'homme. Son discours en début de mandat marque un tournant dans la prise en compte de préoccupations éthiques dans la formulation de la politique étrangère de la France.

Cependant, dans les mois qui suivent sa prise de fonction, on assiste à une présidentialisation extrême de l'exercice du pouvoir, qui s'accompagne d'une forme de diplomatie parallèle menée par les plus proches conseillers du Président. Ce cercle d'intimes s'occupe en majeure partie de la diplomatie économique : la négociation de grands contrats.

Le Président de la République n'est pas seulement le représentant de tous les Français, il est également le plus grand représentant commercial des grandes entreprises d'armement françaises. Mais quels poids pèsent alors les droits de l'homme face à plusieurs milliards d'euros de contrats ? Quelle place réserver à des considérations éthiques dans l'exécution de la politique étrangère d'un Etat ?

Ce travail a pour ambition d'étudier les relations de la France avec les pays du Golfe sous la présidence de Nicolas Sarkozy, en termes de droits humains d'une part, et d'exigences commerciales d'autre part.

Nicolas Sarkozy – pays du Golfe - droits de l'homme – contrats d'armement – realpolitik et éthique